

REVUE DE PRESSE

2 mars 2020

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

QUE VEULENT LES ENSEIGNANTS ?

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

Jean-François Roberge l'a souvent répété : avant d'être ministre de l'Éducation, il a été enseignant. Or, nombre de ses anciens collègues fourbissent leurs armes en vue de la négociation de la convention collective dans le secteur public, qui arrive à échéance le 31 mars. Que veulent les enseignants ?

Un meilleur salaire

De toutes les provinces canadiennes, c'est au Québec que les enseignants sont le moins bien payés. Lorsqu'ils entrent sur le marché du travail après un baccalauréat de quatre ans, les enseignants du primaire et du secondaire gagnent annuellement 46 115 \$.

« Il y a beaucoup d'enseignants à Montréal qui ne sont pas capables de payer un appartement près de leur lieu de travail avec leur salaire quand ils commencent à travailler. C'est aberrant de se dire ça », dit la présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Catherine Beauvais-St-Pierre.

Le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, a dévoilé en décembre l'offre patronale en matière d'augmentations salariales pour les travailleurs de l'État : 7 % sur cinq ans, ce qui est moins que le taux d'inflation. Mais le gouvernement Legault a précisé qu'il ferait un effort particulier pour certaines catégories d'emploi, dont les enseignants. Lors de la dernière campagne électorale, la

Coalition avenir Québec (CAQ) proposait d'ailleurs d'augmenter leur salaire en début de carrière en abolissant les six premiers échelons.

« On sent que c'est à notre tour d'avoir des augmentations qui suivent au moins l'augmentation du coût de la vie, surtout quand on entend le gouvernement dire dans les médias qu'on va augmenter le salaire des enseignants et qu'il ne fait même pas ça dans le dépôt patronal », dit Francis Boulet, enseignant dans une école secondaire de Lac-Mégantic.

Des classes repensées

On sent le déchirement du prof de maths quand il en parle : certains élèves arrivent dans ses cours en première secondaire avec un retard tellement important qu'ils n'ont même pas maîtrisé des notions qu'ils auraient dû apprendre en quatrième année.

« J'en ai 26 dans ma classe et je dois les amener au même niveau que les autres [de la province] parce qu'ils vont avoir le même examen. Je n'ai pas le choix de continuer d'avancer et, des fois, je laisse des élèves en chemin quand je ne suis pas capable de les faire suivre, dit Francis Boulet, qui a 20 ans d'expérience en enseignement. Au secondaire, on est le parent pauvre en matière de services aux élèves », déplore-t-il.

Peu importe le syndicat qui les représente, les enseignants s'entendent sur une chose : les classes telles qu'elles sont ne sont plus viables. Pour la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), il faut baisser le ratio d'élèves par classe et créer de nouvelles classes spécialisées.

« En tout cas, il faut arrêter de les fermer », dit pour sa part Mme Beauvais-St-Pierre.

Une tâche allégée

Le nombre élevé d'enfants qui ont besoin de plans d'intervention amène un surplus de travail que l'enseignante au primaire Jessica Dorval connaît bien. « Il y a le petit coco qui a un TDAH, l'autre qui a sa dyslexie, l'autre qui est autiste et pour lequel je devrai prendre une récréation ou un dîner pour l'aider, illustre-t-elle. On est ensevelis par plein de choses autour de l'enseignement et on devient rapidement essoufflés », dit Jessica Dorval, fondatrice d'un groupe d'enseignants nommé Profs en mouvement.

Les enseignants veulent faire ce pour quoi ils ont été formés, disent les syndicats. « On est embourbés dans des demandes administratives, des rapports à remplir, des réunions, des formations qui ne répondent pas toujours aux besoins. Quand on parle d'alléger la tâche, on parle de la recentrer autour des activités d'enseignement et de services directs aux élèves », dit Mélanie Hubert, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM), qui représente 6000 enseignants.

La pénurie d'enseignants met de la pression sur nombre d'entre eux. Francis Boulet dit qu'il a fait davantage de suppléance (dans sa propre école) l'an dernier que dans sa carrière au complet. Il remplace des collègues absents, mais pendant ce temps, son propre travail n'avance pas.

« Le temps que je passe dans une classe à faire de la suppléance, je ne l'ai pas pour préparer mes cours, pour faire de la correction. Je suis obligé de le faire chez nous », dit l'enseignant de Lac-Mégantic.

Des emplois moins précaires

Enseignante depuis quatre ans, Jessica Dorval espère qu'elle aura un poste permanent en septembre prochain, mais n'a « aucune idée » d'où elle sera. L'adaptation à des groupes différents, elle connaît, étant passée de l'anglais intensif à la maternelle, par exemple. « Mon premier contrat était à 45 %, j'avais trois groupes différents », illustre l'enseignante.

La pénurie d'enseignants dans les classes a beau sévir depuis des années, n'empêche que quatre enseignants sur dix ont encore un statut précaire. Dans le secteur de l'éducation des adultes, par exemple, le taux de précarité est de plus de 70 %.

« L'employeur aime garder les gens en précarité. C'est pour ça qu'on dit depuis des années qu'il y a des façons de donner des contrats à de jeunes enseignants et il y a des façons d'assurer une stabilité dans les équipes-écoles », dit Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement.

Qu'on reconnaisse leur expertise

Le projet de loi 40 qui a mené à l'abolition des commissions scolaires a entraîné dans son sillage des changements que les enseignants n'ont pas digérés, par exemple la création d'un « comité d'engagement pour la réussite des élèves » qui devra « promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives [...] issues de la recherche ».

« Des gestionnaires de commissions scolaires et des chercheurs universitaires vont venir dire aux profs "ces approches-là ne sont pas bonnes, celles-là le sont" », dit Sylvain Malette, président de la Fédération autonome de l'enseignement. Les enseignants sont ceux qui connaissent les élèves et savent quelles approches appliquer en différentes situations, plaide-t-il.

« Les enseignants savent où ils s'en vont », dit pour sa part la présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal. Catherine Beauvais-St-Pierre constate que « la confiance qu'il y a envers les enseignants s'est appauvrie » au cours des dernières années. « Le fait qu'on a toujours des conditions de travail difficiles, ça joue », croit-elle.

« On va s'ajuster », dit le ministre Roberge

Le 21 février, des enseignants ont interpellé le ministre de l'Éducation en marge d'une conférence qu'il donnait dans un hôtel de Montréal. La manifestation visait à dénoncer l'adoption du projet de loi 40 et à demander un « changement de ton de la part du gouvernement ». En s'adressant aux enseignants, le ministre Roberge a rapidement fait un lien avec la négociation en cours. « Les offres patronales, je sais que plusieurs les ont en travers de la gorge, je l'ai entendu. Je peux vous dire qu'on vous écoute, on vous entend, on va s'ajuster. Je comprends que, dans certains cas, des gens m'ont dit [qu'ils n'ont] plus confiance, [ils ont] perdu espoir », a déclaré Jean-François Roberge. Il a ajouté qu'il était « normal » dans une négociation que l'entente signée soit « différente du dépôt ». Quelques jours plus tard, le ministre a affirmé qu'il était convaincu « qu'à la fin, tout le monde va signer le sourire aux lèvres ».

— Avec Hugo Pilon-Larose, La Presse

CONTESTATION DE LA RÉFORME SCOLAIRE

Une campagne de financement est lancée

La Presse canadienne

MONTREAL — La Ligue d'action civique et des parents d'élèves lancent une campagne de financement pour alimenter leur contestation de la loi 40 qui a revu la gouvernance scolaire.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi à Montréal, ceux-ci ont dit vouloir contester la loi particulièrement sous deux aspects : le fait de devoir payer une taxe scolaire sans pouvoir voter aux élections scolaires et l'existence d'une discrimination, selon eux, dans le fait que les élections scolaires soient maintenues au sein de la communauté anglophone, mais pas la francophone.

Le groupe espère recueillir 100 000 \$ pour financer sa future contestation de la loi.

L'ancienne présidente de la Commission scolaire de Montréal, Catherine Harel-Bourdon, et le directeur général de l'Association des commissions scolaires anglo-

phones, Russell Copeman, assistaient à la conférence de presse dans la salle.

C'est la Ligue d'action civique — un groupe fondé pour promouvoir la participation citoyenne — qui servira de fiduciaire pour recueillir les fonds par le biais de son site web.

La loi 40 transforme les commissions scolaires en centres de services scolaires et abolit les élections scolaires en milieu francophone. La loi prévoit plusieurs autres dispositions, portant sur la formation continue des enseignants et les mécanismes de révision des notes des élèves, entre autres.

« On est ici pour faire appel à la population à contribuer vers ce mouvement de sociofinancement. Le ministre de l'Éducation, en abolissant les commissions scolaires comme il l'a fait, pendant la nuit, a enlevé le droit de recours des commissions scolaires. Il ne s'agit donc pas de l'argent des contribuables ni de l'argent qui est destiné aux commissions scolaires ni de l'argent qui est destiné aux enfants », a insisté

Justine McIntyre, porte-parole de la Ligue d'action civique.

Marc St-Pierre, qui a œuvré dans le milieu de l'éducation pendant 40 ans, comme éducateur spécialisé et directeur général adjoint de commission scolaire, explique son engagement pour cette cause : « Ça a été difficile d'accepter le fait que du jour au lendemain, on s'est vu retirer un droit qu'on considère fondamental, celui d'élire des gens qui vont gérer nos organisations scolaires et qui vont être redevables aux yeux de toute la population. »

D'autres organisations ont déjà exprimé leur volonté de contester la loi, notamment l'Association des commissions scolaires anglophones et la Fédération autonome de l'enseignement — un regroupement de syndicats d'enseignants.

L'avocat Félix-Antoine Michaud n'a pas exclu la possibilité que ces causes soient éventuellement fondées en une seule ; il appartiendra à un juge d'en décider.



Coalition eyes court action against Bill 40

Non-profit citizens group says it needs to raise \$100K to cover legal costs

RENÉ BRUEMMER

A citizens' coalition has joined the growing chorus protesting against the Quebec government's education reform, announcing Friday it's launching a fundraising campaign to challenge Bill 40 in court.

The group told a news conference that the Coalition Avenir Québec's move to force Bill 40 through the National Assembly — and immediately fire elected French-language school board commissioners — deprived commissioners of the right to defend themselves legally, and that it is up to citizens and taxpayers to take up the challenge.

It contends as well that the law discriminates against francophones because the English service centres that replace school boards will still be able to elect commissioners, but the French side will not. The non-profit civil-rights group Ligue d'action civique will collect the funds through a portal on its website. The citizens' group said it needs to raise at least \$100,000 to cover legal costs.

"We lost rights that we consider fundamental: the right to elect the people who will administer our school administrations, and who will be held accountable to the whole population," said Marc St-Pierre, a former teacher and school board administrator with 40 years experience.

"We want to mobilize Quebecers against a law that is fundamentally discriminatory against franco-

phones."

The group said it speaks for the 300,000 people who voted in the last school board elections. It is protesting the fact that residents are being forced to pay school taxes but are being deprived of the right to vote.

"We are also contesting the unequal treatment of anglophones in the system. We believe that the rights of the francophone population in particular have been completely trampled on," said Justine McIntyre, spokesperson for the Ligue d'action civique. "If the law is so good, why did the ministry not apply it in an equal fashion?"

The CAQ invoked closure to adopt Bill 40 on Feb. 9, unexpectedly throwing elected school board commissioners on the French-language sector out of office immediately, as opposed to at the end of February under the original timetable.

French school boards are to be replaced by "service centres" where parents on school governing boards will elect members of service boards. On the English side, the service centres will be run by boards to be elected by universal suffrage. The CAQ allowed the elections to continue after anglophone groups threatened legal action.

The government says the law will modernize the school system and give more power to parents by eliminating elected commissioners. In 2014, only four per cent of eligible voters cast ballots for French boards; on the English side,

turnout was 17 per cent.

Félix-Antoine Michaud, a lawyer working for the citizens movement, said an initial analysis of the bill raises serious questions with regards to discrimination, democratic principles and the Quebec Charter of Human Rights and Freedoms. It will be up to a judge to decide whether separate legal challenges of the law should be merged, Michaud said.

The Quebec English School Boards Association announced last week it will launch a legal challenge to the constitutionality of Bill 40, on the basis that it contravenes the constitutional rights of minority groups to manage and control their educational institutions.

The Fédération autonome de l'enseignement (FAE), which represents 45,000 teachers, has vowed to intensify its pressure tactics against the school board reforms.

The mayors of Quebec municipalities are protesting the law before protesters outside the CSDM building earlier this month. The protest was against the Quebec government's decision to force the adoption of Bill 40, its school-board reform bill. PIERRE OBENDRAUF

cause of a clause added at the last minute that will allow Quebec to seize land from municipalities without paying for it and transfer the property to service centres to build schools.

rbruemmer@postmedia.com



Loi 40

Campagne de financement pour soutenir la contestation

VINCENT LARIN
Agence QMI

La Ligue d'action civique et un regroupement citoyen lancent une campagne de financement en vue de contester la loi 40 du ministre Jean-François Roberge sur la gouvernance scolaire.

Les montants amassés doivent servir à soutenir les travaux d'une requête juridique qu'ils souhaitent déposer contre le gouvernement du Québec.

« Comme le ministre Roberge semble particulièrement entêté dans ce dossier, nous appréhendons que les procédures judiciaires soient longues et ardues. C'est pour quoi nous levons ce fonds de manière citoyenne », a indiqué, par voie de com-

muniqué, le consultant en éducation Marc St-Pierre, hier.

DEUX CATÉGORIES DE CITOYENS

La Ligue d'action civique, qui sera fiduciaire pour la réception des dons devant servir à financer l'action légale, considère que la loi 40 enfreint des « principes démocratiques fondamentaux » puisqu'elle créerait deux catégories de citoyens.

Rappelons que la loi 40, adoptée sous bâillon au début février, abolit notamment les commissions scolaires pour les remplacer par des centres de services. Elle abolit également les élections scolaires pour la communauté francophone,

mais pas pour pas les anglophones.

« Le gouvernement doit considérer équitablement tous les Québécois, qu'ils soient francophones ou anglophones. Tous doivent pouvoir exercer leur droit de vote », a expliqué une porte-parole de la Ligue d'action civique, Justine McIntyre.



Bonnes idées, mais...

RÉJEAN

PARENT

**Blogueur
au Journal**



Syndicaliste, chroniqueur

Les citoyens peuvent se réjouir de la volonté de nos élus d'améliorer nos infrastructures publiques.

Le gouvernement caquiste a annoncé un plan ambitieux de rénovations et de constructions d'écoles à forte teneur en matériaux québécois avec signature distinctive. Les mairies de Montréal, de Longueuil et de Québec nourrissent de grandes ambitions en matière de transport en commun qui nécessiteront des engagements considérables. La ministre des Aînés a aussi de grands projets pour les établissements de santé dédiés aux personnes âgées.

Les ministres qui se sont succédé depuis quelques décennies ont échoué à maintenir les établissements et les réseaux publics en bon état

On peut toutefois demeurer sceptique sur la capacité de l'État de rattraper les retards accumulés au fil des ans et

d'être à niveau lorsque tous ces beaux plans auront été réalisés.

L'IMPRÉVOYANCE

Ce sont 1800 écoles québécoises qui nécessitent des travaux de rénovation, reflet du délabrement généralisé. Le métro de Montréal ne suffit plus à la demande aux heures de pointe, les usagers devant laisser défiler plusieurs rames avant de pouvoir embarquer. Le transport en commun dans plusieurs banlieues montréalaises s'avère souvent bancal, au point où les gens y renoncent et retournent à l'automobile. L'état de plusieurs CHSLD n'est guère plus reluisant, et ils ne seront pas plus neufs avec les quelques décorations de la ministre Blais.

Les ministres qui se sont succédé depuis quelques décennies ont échoué à maintenir les établissements et les réseaux publics en bon état. Sous les pressions néolibérales de la fin du siècle, les États se sont amputés de revenus et ont établi les finances publiques à l'ombre de l'austérité.

C'est ainsi que les décideurs ont graduellement versé dans la politique du court terme en s'attaquant aux situations les plus intolérables pour surtout soigner les apparences et espérer se faire réélire. Faute de plans ou de stratégies, les réseaux publics se sont retrouvés en perpétuelle détérioration

et souvent insuffisants, mais les politiciens tendaient à occulter cette dégradation en amplifiant leurs réalisations.

JUSQU'OU L'ENGOUEMENT ?

L'initiative ministérielle d'embellir les écoles et de recourir à des matériaux québécois s'avérera sûrement profitable à l'économie québécoise, certains prédisent même un effet extraordinaire sur la réussite éducative. L'enthousiasme est de mise, il ne faudrait toutefois pas prêter plus de vertu à l'annonce qu'elle n'en a réellement. La grande majorité des écoles continuera d'être dans un état délabré pendant plusieurs années. Aussi, les impacts attendus sur la réussite éducative doivent être relativisés, sachant que de multiples facteurs influencent la réussite et que les corrélations avec la qualité des bâtiments demeurent très peu documentées.

Quant aux transports en commun, les propositions des maires sont toutes aussi intéressantes et nécessaires si on espère un virage vert. Malheureusement, elles se heurtent à de multiples résistances qui freinent leur mise en œuvre.

Réparer le passé et être prêt à répondre à la demande de 2030, tel est le défi du gouvernement caquiste. Pas sûr qu'il puisse y parvenir à la cadence actuelle. Sans accélération, il sera à l'image de ses prédécesseurs : celle du paraitre.



COURRIER

UN PETIT GOÛT AMER

VÉRONIQUE OSTIGUY
ENSEIGNANTE

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'éducation, les enseignants du Québec veulent négocier de meilleures conditions de travail et il me semble impératif de lever le voile sur la réalité de l'enseignement à la formation continue.

Depuis maintenant 16 ans, je roule ma bosse comme enseignante. Déjà ! Quelle aventure ! D'abord en adaptation scolaire et depuis plusieurs années comme enseignante de français et de littérature au collégial. Avec plusieurs acrobaties, j'ai toujours réussi à enseigner à temps plein, mais c'est un réel cauchemar d'être précaire en permanence. Mon souhait est de toujours enseigner la littérature, car j'ai tout de même étudié cinq ans dans ce domaine. Toutefois, pour combler mon horaire, j'accepte d'enseigner le français comme chargée de cours à la formation continue puisque ce qui m'anime par-dessus tout, c'est de transmettre ma passion pour la beauté de la langue française.

Parmi les mythes sur la profession enseignante au Québec, il y a la croyance que nous sommes bien payés.

On entend, à tort, que les enseignants ont un bon revenu à la formation continue et il n'y a rien de plus aberrant.

Dans un premier temps, la reconnaissance d'expérience n'est nullement prise en compte dans le calcul salarial. Est-ce qu'un médecin qui cu-

mule plusieurs années d'expérience accepterait d'avoir le même salaire qu'un jeune fraîchement sorti de la faculté ? Comment se fait-il qu'on accepte cette situation ? La réponse est simple : on n'a pas le choix. On tente de joindre les deux bouts. On se dit que c'est mieux que de travailler au salaire minimum. On se dit qu'on fait ce qu'on aime, c'est-à-dire enseigner ! On se concentre sur la réussite de nos élèves, sur la matière qu'on transmet avec fougue malgré notre misérable paie. On tente de se contenter de ce qu'on nous offre en attendant de monter en ancienneté et de pouvoir enseigner au régulier.

De plus, à la formation continue, on n'est pas payé pour la préparation de nos cours, pour la correction et pour le suivi avec les étudiants. On fait du bénévolat. Il est vrai que le taux horaire est un peu plus élevé, mais il est nettement insuffisant pour tout le travail qui est à faire en dehors de la classe. C'est un peu comme si l'enseignement se résumait à une prestation ! Avec ce faible revenu, on est dans l'obligation de suivre plusieurs cours pour obtenir un salaire raisonnable. Il faut également noter que la paie de vacances est incluse dans le taux horaire. Une fois le contrat terminé, on se retrouve sans le sou à la recherche d'un autre contrat et on fait une demande d'assurance-emploi en espérant avoir un appel au début de la prochaine session.

JONGLER AVEC LES HORAIRES

Jumeler l'enseignement au régulier

et l'enseignement à la formation continue apporte aussi son lot de problèmes puisque les deux départements font souvent chambre à part. On se retrouve donc souvent avec trois ou quatre planifications dans une même semaine et un horaire digne d'un premier ministre. Pour ma part, j'ai souvent enseigné huit heures dans une même journée et donné trois cours différents. La galère ! Je travaille dans deux établissements, comme plusieurs précaires, et je dois tenter de tout combiner comme je peux pour survivre dans ce milieu parfois hostile. Avec cette surcharge, il est impossible d'offrir aux étudiants les services auxquels ils ont droit.

J'aime enseigner et j'ai toujours une étincelle dans les yeux et dans le cœur au début de chaque session. Cet amour de la profession me conserve intacte malgré vents et marées.

Malgré tout, un petit goût amer envahit mon cœur lorsque je pense au fait que les enseignants du Québec sont les moins bien rémunérés du Canada et que mon travail n'est pas reconnu de manière juste et équitable. Il serait donc temps que les Québécois se mobilisent pour l'équité, qu'un vent de solidarité nous soude pour un avenir meilleur.

Comme dirait Jean Cocteau : « Il est triste de jouer à cache-cache dans ce monde où l'on devrait se serrer les uns contre les autres. » Si on améliore le sort des enseignants, c'est toute la société qui en tirera les bénéfices, car il ne faut pas oublier que plus que tout autre facteur lié à la réussite scolaire, la qualité de l'enseignement joue un rôle crucial.

Interventions publiques

Pétition initiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française et destinée au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, Jean-François Roberge.



VALORISONS NOS DIPLÔMÉ.E.S ! POUR UN ACCÈS ÉLARGI À LA PROFESSION ENSEIGNANTE

(Vous trouverez [ICI](#) le communiqué de presse du 18 février 2020)

Au cours de la dernière année, les médias d'information ont publié quantité d'articles portant sur la pénurie de main-d'œuvre dans le monde de l'enseignement. Pourtant, les actions gouvernementales dans ce dossier, s'il y en a, ne sont pas apparentes, alors que les rangs des maîtres du primaire et du secondaire continuent de se dégarnir. Mobilisé par la maternelle 4 ans et l'abolition des commissions scolaires, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, semble avoir oublié d'agir en ce domaine. Plusieurs observateurs du monde de l'éducation croient pourtant que le déséquilibre n'a rien de temporaire et soulignent l'urgence d'adopter des mesures concrètes pour résorber le problème.

L'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) saisit l'occasion de cette crise pour inviter le ministre à faire preuve de pragmatisme. Il est grand temps de diversifier les voies d'accès à l'enseignement. Depuis 1994,

le baccalauréat de quatre années en sciences de l'éducation s'est imposé comme l'unique voie d'accès aux carrières enseignantes.

Or la situation actuelle invite à davantage de souplesse. En effet, le Québec se prive de ressources humaines de grande valeur. Les départements universitaires forment chaque année un nombre important de diplômés de baccalauréat, de maîtrise, voire de doctorat, dans des disciplines comme les mathématiques, la littérature, la géographie et l'histoire. Ces jeunes diplômés – souvent de véritables passionnés de leur domaine – se voient pourtant refuser l'accès aux classes, sauf pour des remplacements à la journée qui les laissent dans la précarité. S'ils souhaitent obtenir une qualification réglementaire, ils doivent entreprendre une longue et onéreuse maîtrise dite « qualifiante », en sus de leur baccalauréat. Cela semble démesuré par rapport aux exigences de la filière régulière.

Ainsi, devant la pénurie de main-d'œuvre qui menace le monde de l'éducation, nous pressons le ministre Roberge d'instaurer un certificat d'un an en pédagogie qui permettra aux diplômés de diverses disciplines d'accéder à un brevet d'enseignement. Répétons-le : le système actuel prive nos écoles de candidats hautement qualifiés. Ouvrons-en les portes à des experts issus de divers champs du savoir : notre système d'éducation et notre jeunesse ne s'en porteront que mieux !

J'appuie la proposition de l'IHAF au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, Jean-François Roberge, et je signe cette pétition :

**VALORISONS NOS
DIPLÔMÉ.E.S ! POUR UN
ACCÈS ÉLARGI À LA
PROFESSION
ENSEIGNANTE**

LIRE LA PÉTITION

Mme ▼

Prénom

Nom

Email

Ville

Institution

**AJOUTEZ-MOI À VOTRE LISTE DE
DIFFUSION DE L'IHAF**

BCC VOUS-MÊME

Signer

1,397 signatures

Partagez avec vos amis:

1397

Dernières Signatures

1,397 **M Gérard Beudet**

Montréal

Université de Montréal

1,396	Mme Olga Bastien	Montréal	
1,395	Mme Anik Daigle	Québec	
1,394	Dr. Mathieu Lapointe	Montréal	
1,393	M Réjean Drolet	Montréal	
1,392	M Sylvain Gauthier	Québec	Québec
1,391	M Eric Couture	Sherbrooke	Université de Sherbrooke
1,390	M Jean-Michel Longpré	Sherbrooke	
1,389	M Yann Le Hô	Montréal	
1,388	Mme Rachelle Leclair	Val Des Monts	
1,387	M Jean Thibault	Drummondville	
1,386	M André Bilodeau	Montréal	
1,385	Mme Madeleine Pastinelli	Québec	Québec
1,384	Mme Ginette Labbé	Ste-Catherine-De-La-Jacques-Cartier	
1,383	M Hubert Jodoin	Sherbrooke	Université de Sherbrooke
1,382	M Guy Lafrance	Montréal	
1,381	Mme Louise Blackburn	Chicoutimi	CSRS
1,380	M Stéphane Chalifour	Ste-Adèle	Ste-Adèle
1,379	Mme Jo Beaulne	Montreal	
1,378	Mme Céline Cloutier	Montréal	
1,377	Mme Geneviève Moisan	Quebec	
1,376	Dr. Jacob Kobenan	Abidjan	
1,375	Mme Andrée Rivard	Lévis	UQTR
1,374	M Julien Brasseur-Chiasson	Montréal	
1,373	M Benoît Kelly	Montréal	Université du Québec à Montréal
1,372	M Benoit Lahaye	Sherbrooke	Université de Sherbrooke
1,371	Mme Dolorès McDonough	Montréal	
1,370	M Antoine Gauthier-Trépanier	Sherbrooke	Université de Sherbrooke/Université de Montréal
1,369	Mlle Violaine Giroux	Montréal	Adhoc
1,368	M Christian Arcand	Montréal	Cégep Gérald-Godin
1,367	Mme Kathleen Beaupré	St Raymond	
1,366	Mme Genevieve Julien	St-Raymond	
1,365	Mme Marie-Christine Côté	St-Raymond	École primaire
1,364	Mme Marie Gauthier	Saint-Raymond	
1,363	M Felix Aubry-Gingras	Saint-Hubert	
1,362	Mlle Stephanie Brossard	St-Hubert	
1,361	Mme Gabrielle Beaumont	Saint-Raymond	
1,360	M Rémy Trichet	Montréal	Particulier
1,359	Mme RENEE HEBERT	FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC	
1,358	M Joseph-Arthur Bergeron	Outremont	
1,357	M Jean-Philippe Génois	St-Raymond	
1,356	Mme Julie Beauregard	Montréal	
1,355	Mme Catherine Roy	Longueuil	CSMV
1,354	Mme Audrey Emond-Jutras	Sherbrooke	
1,353	M Yanick Laverdière	Sherbrooke	Université de Sherbrooke
1,352	M Gustavo Salinas	Montréal	Université de Montréal
1,351	Mme Myriam Proulx	Montréal	
1,350	M Gabriel Girard	Montréal	Université de Sherbrooke
1,349	M. Karl Bourassa	Sherb	
1,348	Dr. Cristian Berco	Sherbrooke	Bishop
1,347	Mme Stéphanie Langevin	Montreal	Université de Montréal
1,346	Dr. Gordon Barker	Sherbrooke, Quebec	
1,345	M Jules-Valéry Perras-Foisy	Montréal	Université de Sherbrooke
1,344	Mme Marie-Jeanne Tremblay	Montréal	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1,343	Mme Frédérique Coulaud	Gatineau	
1,342	Mme Stéphanie Trudel	Québec	
1,341	Mme Amélie Plamondon	Montréal	
1,340	Mme Caroline Paradis	St-Raymond	
1,339	M Jean-Claude Pouliot	Montréal	
1,338	Mlle Karelle Canuel-Dubé	Montréal	
1,337	Mme Francheska Moisan	St-Léonard-De-Portneuf	
1,336	Mme Leonie Noreau	Saint-Raymond	
1,335	M Sébastien Bellerive	Ste Catherine De La Jacques Cartier	
1,334	Mme Melissa Paquet	Stoneham-Et-Tewkesbury	Collège Mérici
1,333	Mme Sarah Chaput	Montréal	
1,332	Mme Marie-Claude Duchesne	Saguenay	UQAC
1,331	Mme Laurence Bastien	Montréal	
1,330	M Harvey Keven	Fossambault Sur Le Lac	
1,329	M Patrick Déry	Laval	
1,328	Mme Sabrina Caron-Gravel	Montréal	
1,327	Mme Marie-Pier Hébert Doyon	Fossambault-Sur-Le-Lac	Commission scolaire de Portneuf
1,326	M Mathieu St-Laurent	Rivière-À-Pierre	
1,325	Dr. Helene Thibault	Drummondville	Drummondville
1,324	M Dominic Lachance-Royer	Montréal	
1,323	Mme Jennifer Langlois	Québec	
1,322	Mme Lori Lépine	Québec	Québec
1,321	Mme Jessica Beaulé-Copeland	Montréal	
1,320	Mme Emilie Dion	Quebec	
1,319	Mme Jessica Roussel	Saint-Apollinaire	
1,318	M Jean-Sébastien Bergeron	Montréal	
1,317	Mme Kim Nunès	Saint-Jérôme	UQO
1,316	Mme Frederique Denault	Saint-Lambert	Université de Montréal
1,315	M Thomas Aubry-Gingras	St-Hubert	
1,314	Mme Vanessa Cantin	Saint-Alban	
1,313	Mme Isabelle Hoang	Montreal	
1,312	M. Remy Genois	Donnacona	Gérant
1,311	Mme Marie-Pier Caissy	Rivière-Du-Loup	
1,310	Mme Audrey-Anne Beaudry	Saint-Hubert	
1,309	M Mathieu Houde	Montreal	
1,308	Mme Jolianne G. Bourgeois	Montréal	Montréal
1,307	M Eric Assal	Montreal	Montreal
1,306	Mme Arianne Caron Poirier	Québec	Cégep de La Pocatière
1,305	Mme Karelle Binette	Montréal	
1,304	Mme Elisabeth Paradis	St-Eustache	
1,303	M Gilbert Trudel	Saint-Raymond	
1,302	Mme Myriam Bedard	Quebec	Université laval
1,301	M Alexandre Surprenant	Greenfieldpark	
1,300	M DORIS Genois	Saint Raymond	École secondaire Louis jobin
1,299	Mme France Trudel	Saint Raymond	École primaire grande vallée
1,298	Mme Clara Genois	Greenfield Park	Commission scolaire Marie-Victorin



L'IHAF est reconnu, depuis sa fondation en 1946, comme la principale association de professeurs, étudiants, chercheurs, et amateurs d'histoire du Québec et de l'Amérique française. Créé dans le but d'oeuvrer à la promotion de la recherche historique, l'Institut est régulièrement appelé à prendre position sur des questions

d'intérêt public qui préoccupent tout particulièrement ses membres. Nos principaux axes d'intervention sont les suivants :

- Les politiques gouvernementales en matière d'histoire, de culture et de patrimoine
- Le financement de la recherche et des études
- Le maintien et l'amélioration des services des centres d'archives
- Les programmes d'enseignement de l'histoire
- Le droit d'auteur et l'accès à l'information
- Les relations syndicales, lorsqu'elles entravent la recherche ou l'enseignement

Autour de telles questions, l'Institut et ses membres sont généralement bien placés pour apporter leur contribution en participant à la compréhension des enjeux. L'Institut n'intervient cependant pas forcément dans tous les dossiers touchant aux usages du passé : certains – monuments, toponymie, et autres formes de commémoration, etc. – tenant plus de la mémoire collective que de l'histoire comme science; d'autres encore relevant plutôt du domaine privé.

Les interventions de l'Institut se font par sa présidente ou son président, après consultations auprès du conseil d'administration et au nom de l'association. Elles prennent des formes diverses selon les circonstances : lettres ouvertes, articles d'opinion, entrevues médiatiques, ou autres. L'Institut privilégie également une approche collaborative avec d'autres organismes dans ses prises de position.

Les membres et le public sont invités à faire part de leurs préoccupations et à suggérer des interventions au conseil d'administration. N'hésitez pas à communiquer avec nous : ihaf@ihaf.qc.ca

Interventions récentes

Lettre de l'IHAF sur la pénurie d'enseignants (Le Devoir, 27 février 2019)

Lettre de l'IHAF sur la menace d'abolition de l'Université de l'Ontario français (Le Devoir, 21 novembre 2018)

Avis de l'IHAF sur l'ébauche de la Politique des trois organismes subventionnaires fédéraux sur la gestion des données de recherche (automne 2018)

Appui de l'IHAF à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) (printemps 2018)

Lettre contre les coupures budgétaires à la BANQ (été 2017)

The Story of Us : Confusion des genres et méconnaissance (printemps 2017)

Lettre contre la fermeture des archives du Séminaire de Québec et du service de la recherche au Musée de la Civilisation (été 2016)

Lettre en appui au classement du site Jacques Le Ber (été 2015)

LIBRE OPINION

Les solutions actuelles pour la formation des enseignants ne suffisent pas

Louise Bienvenue

Karine Hébert

Respectivement membre du C.A. et vice-présidente de l'Institut d'histoire de l'Amérique française

Chaque année, dans les départements d'histoire où nous enseignons, un scénario se répète. Des finissants du baccalauréat, et parfois même de la maîtrise, nous approchent pour discuter de leur avenir. Ils aimeraient enseigner au secondaire, disent-ils, en se dotant d'une formation pédagogique complémentaire.

Or les passerelles que leur offre le système actuel font tout pour les décourager. Des contraintes à l'entrée ainsi qu'une durée d'étude démesurée démotivent la plupart d'entre eux. En 2018, seulement 143 diplômés sont sortis des programmes de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire offerts dans les universités québécoises. C'est peu pour endiguer cette pénurie de main-d'œuvre dont les médias parlent abondamment. Et c'est en partie ce qui nous permet d'affirmer que cette solution n'est pas suffisante.

Pour qu'un bachelier des matières enseignées au secondaire puisse accéder à un permis d'enseignement, il devra s'engager dans un parcours du combattant. Il constatera alors rapidement la faible reconnaissance que l'on fera de son diplôme initial. S'inscrire dans un programme de maîtrise en enseignement au secondaire de 60 crédits implique, dans la majorité des cas, de s'engager à faire quatre

années supplémentaires d'université, mais à temps partiel.

Dans certaines universités, on exigera aussi, comme condition d'entrée, de détenir un lien d'emploi en enseignement dans cette discipline, dans un établissement scolaire secondaire — ce qui ne correspond pas à la réalité de la plupart des finissants du baccalauréat [...]. Les aspirants qui acceptent de jouer ce jeu se trouvent alors précipités, sans préparation pédagogique, dans les classes. On peut rêver mieux comme début de carrière, sachant à quel point ce métier est exigeant.

Ajoutons au portrait que plusieurs cours proposés par les maîtrises qualifiantes ne sont offerts qu'à distance. Il y a peut-être là un côté pratique pour concilier famille-travail et travail-étude, mais apprendre à enseigner « en ligne » n'est sans doute pas une approche qui convient à tout le monde. En somme, il est urgent de revoir la passerelle entre les formations disciplinaire et professionnelle. À temps plein et plus courte, elle sera assurément plus attrayante.

Querelles stériles

En lançant, le 4 février, une pétition pour l'élargissement des voies d'accès à l'enseignement, l'Institut d'histoire de l'Amérique française ne s'attendait pas à une telle déferlante. Ce sont bien 1381 signataires — et non 300, comme l'écrivait Marc-André Éthier dans *Le Devoir* du 28 février — qui ont saisi le bien-fondé de notre démarche.

Ils ont appuyé notre proposition

au ministre qui consiste à instaurer un certificat de 12 mois en pédagogie, assortie de stages. Contrairement aux dires du professeur Éthier, ce ne sont pas que des historiens qui ont soutenu cette démarche ; il y avait aussi des professeurs d'université de sciences pures et de lettres, de cégep, des enseignants du secondaire, des étudiants et de nombreux citoyens.

Ces signataires ont reconnu un élément fondamental. Les formations disciplinaires confèrent plus que du « contenu ». Elles développent aussi des compétences qui préparent à l'exercice d'enseignement. Parmi elles, on note la capacité d'analyse, le sens critique, l'intelligence sociale, la numératie, la transdisciplinarité, etc. Ces aptitudes convergent, en grande partie, avec celles qui figurent dans le référentiel de compétences professionnelles propres aux sciences de l'éducation. Ces acquis devraient être reconnus à leur pleine valeur lorsque vient le temps de concevoir pour les bacheliers un cursus complémentaire en pédagogie [...].

Notre solution n'a jamais visé à dévaloriser la profession enseignante ni à réduire à des considérations simplistes les exigences posées par



sa pratique. Nous cherchons plutôt à donner un meilleur accès aux diplômés universitaires de lettres, de sciences pures et de sciences humaines à une formation pédagogique. Pour cela, on devra tabler sur leurs acquis plutôt que de les nier. Nous croyons aussi fermement qu'une diversité de profils et de provenance donnera aux équipes enseignantes plus de force [...].

Le débat qui s'est engagé sur un ton généralement posé et serein fait ressortir la volonté de plusieurs intervenants de réfléchir ensemble, en dehors des guerres corporatives et facultaires, aux enjeux fondamentaux soulevés par l'école actuelle. Nous pensons pouvoir apporter notre contribution à cette réflexion nécessaire dans le respect des expertises spécifiques du monde de l'éducation.



ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [lundi 02 mars 2020](#)



CONTRATS DE GRÉ À GRÉ

Un taux élevé au ministère de l'Éducation

Paru le [lundi 02 mars 2020](#) |

Catégorie: Enseignement
supérieur LAG

(LCP) Le nombre de contrats octroyés de gré à gré au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est plus élevé qu'ailleurs, ont reconnu ses dirigeants lors d'un récent passage en commission parlementaire.

« Les taux de gré à gré sont quand même assez élevés par rapport à ce qu'on voit dans d'autres ministères et organismes. Autres ministères et organismes, on parle autour de gré à gré des contrats pour une organisation, autour de 20 %, 25 %. Nous, ici, on est autour de 70 %, 75 % », a indiqué le sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources, Sylvain Périgny.

« Ce qu'on doit savoir, c'est que, dans ces contrats-là qu'on conclut, il y en a beaucoup qui sont pour le bénéfice du réseau, donc ce qui fait en sorte que le pourcentage est très, très élevé par rapport à un ministère comparable », a-t-il expliqué aux élus de la Commission de l'administration publique.

« Lorsqu'on exclut les acquisitions qu'on fait pour le réseau, dans le fond pour nos propres fins, nos propres besoins du ministère internes, on est dans les mêmes ordres de grandeur, de 25 %. Donc, c'est vraiment une particularité, là, où on procède à des acquisitions pour le bénéfice du réseau », a précisé le sous-ministre adjoint.

Liberté des enseignants

« On doit aussi composer avec le fait qu'il y a une forme de liberté de choix des enseignants pour utiliser les outils, les manuels qu'ils souhaitent bien vouloir utiliser pour enseigner », a par ailleurs mentionné Sylvain Périgny.

Il explique que la Loi sur les contrats des organismes publics le permet dans certains cas. « Il y a des dispositions, ou permet, lorsqu'évidemment l'article, c'est l'article 13.2 de la loi, là, lorsqu'il y a un seul contractant possible en vertu de droits d'auteur, en vertu de licences, en vertu de garanties. »

D'après le sous-ministre, Eric Blackburn, « c'est intimement lié à la mission » du ministère. « Quand les licences arrivent à échéance, on ne retournera pas chez un autre fournisseur, c'est celui qui est le propriétaire du produit, en fait, avec lequel on va poursuivre la contractualisation », a-t-il dit.

Alerte numérique

**LOUIS
CORNELLIER**



Dans son excellent mais terrifiant recueil *Dernières nouvelles du futur* (Grasset, 2018), l'écrivain et aventurier français Patrice Franceschi décrit un monde ravagé par la pollution, dans lequel des humains serviles, connectés en permanence, vivent comme des zombies, sous la surveillance constante de caméras.

Dans la nouvelle intitulée « Da Silva s'en va », Franceschi trace le portrait d'un magnat d'Internet, qui se présente comme un génie du « crime mondialisé », trempant dans toutes les magouilles. « Un beau pied de nez à tous ces innocents qui croyaient faire un monde meilleur en supprimant les frontières : l'inverse s'est produit. [...] Ce ratatinement des États, quelle libération ça a été pour mon job... », dit-il.

Pour assurer son succès, le mafieux nouveau genre utilise une stratégie retorse. « Je finance discrètement des tas d'écoles pour les dé-

cervelés qui considèrent ces technologies comme le veau d'or, confie-t-il. Résultat : chaque fois qu'un programme informatique sort d'une de mes écoles, c'est comme si j'éliminais un poète ou un type qui ne pense pas comme il faut. » Effroyable, oui, et peut-être pas si fictif que ça.

« Internet, écrit le musicien français Hervé Krief dans *Internet ou le retour à la bougie* (Écosociété, 2020), réussit un tour de force inédit depuis deux siècles en Occident : réunir en son sein, dans sa vénération et son idolâtrie, les partisans de l'ordre établi néolibéral et la quasi-totalité de leurs opposants, qui militent pour changer le monde qu'ils jugent injuste. » En ce moment, donc, tous n'en meurent pas, mais tous en sont atteints. Les vertus d'Internet nous emballent tant que nous n'en voyons plus les dangers. Et pourtant... L'heure est venue, clament des auteurs de tous les horizons, d'apprendre à penser contre nous-mêmes.

Pour Krief, Internet nous déposè-



de de notre condition humaine en imposant une obligation de connexion qui nous empêche d'être présents au monde et attentifs aux autres. Après la production d'objets standardisés, « fabriqués par des machines et donc privés de l'âme humaine de l'artisan », imposée par la société industrielle, voici venue l'ère de l'application de « la même méthode aux êtres humains ». Les égoportraits, suggère Krief, servent « à garder des traces du vide de notre être ».

Ces thèses sont connues, mais peu entendues. Dans son livre, le musicien va plus loin en faisant ressortir le fait que ce monde, qu'on dit virtuel et que d'aucuns croient même écologique, repose sur d'immenses infrastructures très matérielles, qui nécessitent une importante consommation de pétrole, une activité minière polluante réduisant des enfants et des pauvres en esclavage, la multiplication d'usines infernales et la transformation de territoires africains en dépotoirs pour les appareils vétustes. « C'est un non-sens intégral que d'imaginer un Internet vertueux, respectueux de la Terre et des peuples, incitant à la réflexion profonde et à la liberté », conclut Krief.

Pourtant, note Michel Desmurget, « l'extravagante technofrénésie ambiante » gagne du terrain et frappe même de plein fouet les enfants. Pour ces « *digital natives* », dit-on, « l'avènement du numérique

est une bénédiction ». Par conséquent, il conviendrait d'adapter l'école à ces mutants, qui n'ont pas le même cerveau que les générations précédentes.

Balivernes que ce discours, répond Desmurget. Dans *La fabrique du crétin digital* (Seuil, 2019), un essai tranchant et solidement documenté qui contient presque 80 pages de notes renvoyant souvent à des études sérieuses, ce neuroscientifique français est catégorique. « Ce que nous faisons subir à nos enfants est inexcusable, écrit-il. Jamais sans doute, dans l'histoire de l'humanité, une telle expérience de décérébration n'avait été conduite à aussi grande échelle. » Avec des parents, des enseignants et des directions d'école dans le rôle du docteur Frankenstein.

La littérature scientifique sur le sujet, résume Desmurget, est sans équivoque : les enfants et les jeunes sont dopés aux écrans, et cela a pour effet d'affecter gravement leurs performances scolaires, leur développement intellectuel (langage et attention) et leur santé (sommeil, sédentarité). « Je peux contrôler ce que font mes enfants, et ils ne sont pas autorisés à utiliser cette merde », déclarait au journal *Le Monde*, en 2017, un ancien vice-président de Facebook.

Le réveil sonnera-t-il au Québec, où bien des écoles se vantent d'être hyperbranchées ? Dans *La Presse* du

11 février dernier, on rapportait que des experts de la question, réunis par le gouvernement du Québec, tenaient à peu près le même discours que Desmurget et invitaient les écoles et les parents « à utiliser le principe de précaution en ce qui concerne les écrans ». Quand on lève le nez de ces derniers, on voit bien qu'il y a péril en la demeure.

ÉDITORIAL

QUAND, SCOLARITÉ RIME AVEC BEAUTÉ

FRANÇOIS CARDINAL
LA PRESSE

Il était une fois des écoles sans fenêtres...

Eh oui.

Car, voyez-vous, la tendance était à l'architecture brutaliste à l'époque. Et « les autorités » pensaient qu'un élève qui regardait dehors était un élève distrait, inattentif, oisif. « Dans la lune », disait-on alors.

Ah ! Mais le monde a changé depuis, vous dites-vous ! C'est une époque révolue que tout ça !

Oui. Et non.

Oui, le monde a changé depuis et on a compris que les écoliers ont plutôt besoin d'une fenestration abondante, de lumière naturelle, d'espaces aérés et généreux, autant de choses qui augmentent leur concentration, leur motivation et leurs notes.

Mais, en même temps, non, tout n'a pas changé, hélas.

Les mentalités ont beau avoir cheminé, ça ne veut pas dire que le gouvernement, qui finance la construction d'écoles au Québec, a évolué, lui.

À preuve, ces écoles flambant neuves qui ont poussé dans certaines banlieues ces dernières années, toutes pareilles, toutes dans le même moule. Parce qu'on s'est dit que d'acheter les plans déjà dessinés de l'école bâtie un peu plus loin coûterait moins cher... comme si des bâtiments préfabriqués pouvaient faire l'affaire. Peu importe l'environnement. Peu importe les besoins des élèves à cet endroit.

Ou prenez l'école Saint-Gérard, dans Villeray, qui a ouvert ses portes il y a trois ans à peine. La firme FSA architecture avait eu la bonne idée de faire mieux, d'ajouter un toit vert dans les plans, une fenestration imposante, un atrium baigné de lumière, etc.

Or, tout ça a été abandonné, parce que ça ne rentrait pas dans les petites cases des fonctionnaires à Québec. Et aujourd'hui, l'intérieur de cette école toute neuve ressemble à n'importe quelle boîte à sardines des années 70.

Donc oui, le monde a changé, mais ceux qui prennent les décisions n'en ont pas fait autant. D'où l'importance de cette annonce faite cette semaine par le gouvernement Legault, qui promet « une nouvelle génération d'écoles ».

Enfin.

On a bien vu de magnifiques bâtiments scolaires pousser ces dernières années à Québec (école de la Grande-Hermine), Saint-Jérôme (école Sans-Frontières), Boischatel (école Boréal) et ailleurs. Mais ce n'est certainement pas la règle, plutôt l'exception.

Or, ce sera maintenant l'inverse : grâce aux principes directeurs que se fixe le gouvernement, les futures écoles devront être dotées de fenêtres qui permettent une utilisation maximale de la lumière naturelle, d'aires communes invitantes et de cours d'école qui font la part belle au jeu et à la nature.

Précisément ce que recommandent les études. Une d'entre elles, par exemple, a révélé que les notes s'amélioreraient de plus de 20 % dans les salles de classe éclairées par la lumière naturelle.

C'est énorme ! Et ça confirme l'effet important que l'environnement d'apprentissage peut avoir sur l'apprentissage.

Et ça montre aussi, par l'absurde, l'effet néfaste des bunkers de béton sur le rendement scolaire des tout-petits.

Petit bémol, toutefois, avec l'annonce de mardi dernier. Le gouvernement a choisi la voie de la facilité... qui pourrait, si on n'est pas vigilant, rimer avec banalité et uniformité.

Rappelons-nous qu'aux dernières élections, la promesse de François Legault était d'« organiser un concours d'architecture pour chaque nouvelle école bâtie ». Une promesse limpide qu'on a finalement choisi d'abandonner 17 mois plus tard.

C'est malheureux. Car les projets réalisés par voie de

concours contribuent à élever les critères de qualité en design, ce que le Québec a confirmé ces dernières années en imposant cette voie pour toute construction de bibliothèque.

Résultat : des bâtiments magnifiques, plus distinctifs, originaux et accueillants les uns que les autres.

Les futures écoles pourraient être aussi surprenantes à la faveur du nouveau guide dévoilé cette semaine, en optant pour de grandes fenêtres, de l'aluminium en façade et du bois naturel à l'intérieur.

Mais il existe aussi un risque qu'elles se ressemblent les unes les autres. Qu'elles se déclinent sur un même mode à la grandeur de la province, sans ancrage dans le milieu où elles voient le jour. Surtout que ce gouvernement prêt à décliner son nationalisme à toutes les sauces a cette drôle d'idée d'imposer une couleur commune à toutes les écoles : le « bleu fleurdelisé »...

Il faudra donc être vigilant. Demander à un grand nombre de firmes d'architectes de mettre la main à la pâte. Miser sur l'originalité. Oser sortir du cadre.

Autant de choses que permet certainement le nouveau guide et ses principes directeurs, mais sans l'imposer.

Cela dit, ne boudons pas notre plaisir. Il s'agit d'un grand pas en avant... surtout si on en profite pour ajouter des fenêtres à celles qui en manquent.



Animateur radio et chroniqueur

Félix, mon fils et le suicide

Cette histoire d'un texte du grand Félix Leclerc retiré dans une école primaire aura fait grand bruit cette semaine.

J'ai entendu et lu toutes les indignations. « Une rectitude politique à lever le cœur! », « J'ai honte! », « notre société se dirige tout droit dans le caniveau! », et j'en passe.

Moi, ce qui me désole de notre société, c'est notre incapacité chronique à faire preuve de nuance. Tout est blanc, tout est noir. Vous êtes pour Félix et son œuvre, ou contre. Vous êtes lucide, ou bien vous vous prélassiez dans un monde de licornes.

LE GRAND POÈTE

Félix Leclerc est un joyau de la culture québécoise. Il doit être non seulement enseigné, mais assurément célébré. On peut se désoler de notre tendance

à occulter celles et ceux qui nous ont bâti, alors que la culture moderne est omniprésente et opère tel un tsunami dévastateur qui anéantit notre mémoire collective.

On peut décrier le culte de l'enfant-roi et des parents papier bulle. Dénoncer la rectitude politique étouffante.

Mais doit-on pour autant jeter le jugement le plus élémentaire à la poubelle?

JUGEMENT

À mon tour, je me questionne sur le jugement d'une majorité, quand je devrais considérer qu'il serait normal, voire souhaitable, que je réponde aux questions de mon fils, qui est en 3e année, sur ledit texte.

« C'est vrai papa que le nœud coulant est difficile quand on veut se pendre? », « oui, mon fils, car sans un bon nœud, tu peux manquer ton coup et finir dans un état végétatif ».

« Et le rasoir, c'est vrai que c'est très salissant? », « oui, car s'ouvrir les veines, ça fait un méchant dégât, mais c'est plutôt efficace ».

Vraiment? Vous souhaitez qu'un enfant de 8 ans soit exposé et sensibilisé à ça?

Il y a 100 000 façons de célébrer Félix. Mais pas en enseignant à des enfants de moins de 10 ans comment se suicider.

 @JETrudeau



M. Roberge, le problème n'est pas réglé

**ANTOINE
ROBITAILLE**
Blogueur
au Journal



La pénurie d'enseignants dont on parle constamment est une occasion de mettre fin à un empire créé il y a 26 ans par la réforme Chagnon. Celui des sciences de l'éducation.

« Depuis 1994, le baccalauréat de quatre années en sciences de l'éducation s'est imposé comme l'unique voie d'accès aux carrières enseignantes. »

Ces lignes sont tirées d'une pétition lancée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) la semaine dernière.

Elle déplore que des diplômés de bac, de maîtrise, voire de doctorat, dans des disciplines comme les maths, la littérature, la géographie et l'histoire, se voient « refuser l'accès aux classes » primaires et secondaires. Il réclame du ministre Jean-François Roberge la création d'un certificat d'un an en pédagogie donnant accès au brevet d'enseignement.

RÉEL PROBLÈME

L'affaire braque les projecteurs sur un grave problème.

« La formation disciplinaire d'un enseignant [québécois] représente généralement entre une ou deux années d'études », déploraient Mia Homsy, Jérôme Lussier et Simon Savard, dans un rapport sur l'importance de la qualité de l'éducation, en septembre 2019.

Les systèmes d'éducation les plus performants (Finlande, Pays-Bas, Ontario), ont-ils constaté, « exigent généralement [...] qu'ils détiennent un baccalauréat dans une autre discipline ».

D'autres chercheurs, Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid, s'étant penchés plus spécifiquement sur le cours d'histoire secon-

daire, écrivaient, en 2014, que « la place réservée à l'apprentissage de l'histoire au sein du baccalauréat en enseignement secondaire » est « grossièrement insuffisante ». Par conséquent, « plusieurs enseignants d'histoire se voient contraints d'entamer leur carrière avec, au mieux, l'équivalent d'un certificat dans cette discipline [...] mal construit et composé à peu près uniquement de cours de base. Plusieurs doivent enseigner avec pour tout bagage trois ou quatre cours d'histoire du Québec. Ce manque de formation disciplinaire entretient des craintes justifiées au sujet de la qualité des cours donnés. »

Ce constat déconcertant aurait été suivi de quelques changements. Il reste que les portes de nos écoles (qu'elles soient belles ou laides!) ne sont pas encore assez ouvertes aux « experts issus de divers champs du savoir », comme l'écrit bien l'IHAF.

Pour remédier à cette situation, l'Institut du Québec propose la création d'une « maîtrise de 12 mois pour les diplômés universitaires issus de programmes universitaires pertinents, et menant à un brevet ».

ROBERGE IRRITÉ

À QUB radio, mardi, Jean-François Roberge n'a pas nié qu'il y ait eu un problème. Mais il prétend qu'il l'a réglé: « Avec un bac en histoire, on peut [...] se faire confier un groupe la semaine prochaine! » Depuis son arrivée, clame-t-il, les « tolérances d'enseignement » et les « permis provisoires » (permettant aux diplômés « disciplinaires » d'enseigner quand même) sont plus faciles à obtenir.

Le hic: il faut, par la suite, s'inscrire à une « maîtrise qualifiante », que M. Roberge dit avoir rendue plus courte, plus accessible. Tout de même un minimum de deux ans d'études à temps plein!

C'est trop long, trop onéreux, comme l'Institut du Québec et l'IHAF le soulignent. La pénurie actuelle, la nécessité de diversifier et d'étoffer les formations de nos enseignants commandent la création d'une passerelle d'un an (qu'on l'appelle certificat ou maîtrise).

✉ antoine.robitaille@quebecormedia.com



Une grève pour le climat se dessine

Environnement. Près de 6 000 étudiants de la province ont déjà voté un mandat de grève climatique en vue d'une manifestation qui se tiendra le 3 avril. Plusieurs votes pour tenir une semaine de grève complète doivent aussi se tenir dans les prochains jours.

À ce jour, six regroupements départementaux de l'Université Laval (UL) ont voté leur entrée en grève. À Québec, des étudiants en physique, en anthropologie, en foresterie, en archéologie et en musique ont déjà parlé. Aux cycles supérieurs, l'association des étudiants en géographie s'est aussi prononcée pour une semaine d'interruption.

C'est aussi le cas des étudiants des cégeps de Saint-Félicien et Marie-Victorin, respectivement situés au Saguenay et à Montréal.

Selon la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES), qui dirige une semaine de grève climatique à partir du 30 mars, la mobilisation ne fait que commencer.

En plus du Centre collégial de Mont-Tremblant, les cégeps de Saint-Laurent, du Vieux-Montréal et de Maisonneuve seraient sur le point de voter pour la grève.

À Québec

L'UL est le premier établissement universitaire à s'être prononcé, du moins en partie, sur la semaine de grève.

Le président de l'Association lavalloise des étudiants gradués en géographie (ALEGG), Samuel Yergeau, estime qu'il s'agit d'un pas de plus à franchir, particulièrement après les journées de grève votées le 27 septembre et le 15 mars 2019.

«Une semaine de grève, ça frappe un peu plus, surtout trois semaines avant la fin de la session», dit M. Yergeau.

Des 6 000 étudiants qui ont voté jusqu'à maintenant, 4 500 seront en grève tout au long de la semaine.

Québec suivra la mobilisation

S'il dit «saluer» la mobilisation des étudiants, le ministère provincial de l'Environnement demeure prudent quant à l'impact d'une grève généralisée. Il invite l'ensemble de la population estudiantine à ne pas «manquer l'école».

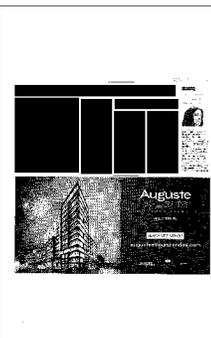
**FRANÇOIS CARABIN
ET HENRI QUELLETTE-VÉZINA**



Une grève étudiante pour le climat avait déjà eu lieu le 15 mars 2019, à Montréal. / ARCHIVES MÉTRO

«Ce n'est pas tant le nombre qui nous importe; c'est surtout le poids qu'on peut avoir qui nous motive.»

Léonard Leclerc, porte-parole de la CEVES



Un cégep bilingue en banlieue de Montréal à l'étude



Photo: iStock Le poids des francophones a diminué de 10 points (de 76 % à 66 %) dans la zone de recensement de Vaudreuil-Soulanges entre les années 2001 et 2016.

Marco Fortier

2 mars 2020
Éducation

Un projet de cégep bilingue à Vaudreuil-Dorion, en banlieue de Montréal, soulève des inquiétudes pour la pérennité de l'enseignement supérieur en français. D'autres voient craignent que cette initiative affaiblisse les cégeps environnants au nom d'une « course à la clientèle » et d'une « marchandisation » de l'éducation collégiale.

Ce campus bilingue accueillerait environ 1000 étudiants, indiquent des documents obtenus par *Le Devoir*. Il est porté par deux cégeps francophones, Gérard-Godin et Valleyfield, ainsi que le cégep John-Abbott, un établissement anglophone de l'Ouest-de-l'Île. L'ouverture est souhaitée pour la rentrée scolaire de l'automne 2021.

Cette antenne collégiale répondrait à des besoins criants de formation dans cette région à la croissance démographique fulgurante — la plus forte au Québec —, souligne le cégep Gérard-Godin. Le nombre de jeunes de 15 à 19 ans doit augmenter de 17,3 % d'ici l'année 2026 dans la seule MRC de Vaudreuil-Dorion. Il y aura alors 10 720 jeunes de ce groupe d'âge.

« Le besoin pour de la formation collégiale à Vaudreuil-Dorion nous apparaît clair », dit Jonathan Gagné, porte-parole du cégep Gérard-Godin, établi dans l'ouest de Montréal. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a confirmé au *Devoir* que le projet est à l'étude.

Ce campus offrirait des programmes techniques et préuniversitaires en français et en anglais, mais aucun diplôme ne serait bilingue, explique Jonathan Gagné. Les élèves étudieraient uniquement en français ou uniquement en anglais. Onze programmes seraient en français et quatre en anglais, indique un document préparé par le cégep Gérard-Godin, que *Le Devoir* a obtenu.

L'appétit est grand pour des études collégiales en anglais dans la région de Vaudreuil-Dorion : 65 % des résidents sont bilingues, comparativement à 43 % au Québec. Et 12 % des habitants du territoire sont issus de l'immigration (<https://www.ledevoir.com/immigration+r%C3%A9fugi%C3%A9s>) — dont la population est plus jeune et plus anglophone, souligne le document du cégep Gérard-Godin.

L'attrait de l'anglais

Le chercheur indépendant Frédéric Lacroix s'inquiète de cette volonté d'élargir l'accès aux études collégiales en anglais « dans une région qui s'anglicise et où le français est en recul accéléré ». Le poids des francophones a diminué de 10 points (de 76 % à 66 %) dans la zone de recensement de Vaudreuil-Soulanges entre les années 2001 et 2016, note le chercheur. La part des anglophones a augmenté de 3 points (de 20 % à 23 %), et celle des allophones de 7 points (de 3,6 % à 10,7 %), durant la même période.

« Après l'approbation de nouveaux DEC bilingues en décembre 2019 par le MEES, l'approbation éventuelle d'un nouveau cégep public bilingue constituera, s'il se produit, également un triste précédent », indique Frédéric Lacroix dans une analyse qu'il a fait parvenir (https://www.ledevoir.com/documents/pdf/2020-03-02-cegep_bilingue.pdf) au *Devoir* et à *L'aut'journal*.

« Le réseau collégial français est en voie de minorisation dans l'île de Montréal. Ce n'est pas rien!

— Maxime Laporte

Pour cet observateur des questions linguistiques, il est clair que les cégeps anglophones de la grande région de Montréal ont nettement plus d'attrait — même pour les francophones — que les cégeps francophones. Le Cégep John-Abbott, situé à tout juste 12 kilomètres du projet de campus bilingue de Vaudreuil-Dorion, a connu une hausse spectaculaire de plus de 1000 étudiants depuis 10 ans, tandis que l'effectif stagne dans les deux partenaires francophones du projet. John-Abbott compte à lui seul presque deux fois plus d'étudiants que les deux autres cégeps (Gérald-Godin et Valleyfield) mis ensemble.

Les cégeps anglophones accaparent 47 % des étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire dans l'île de Montréal, souligne Frédéric Lacroix. Si la tendance se maintient, il estime que cette proportion dépassera 50 % autour de 2021-2022.

« Le réseau collégial français est en voie de minorisation dans l'île de Montréal. Ce n'est pas rien ! Les études supérieures sont une des principales causes, sinon la principale cause, de l'anglicisation de la région métropolitaine », souligne Maxime Laporte, président du Mouvement Québec français (MQF).

Le MQF réclame l'élargissement de la loi 101 au collégial pour obliger les francophones et les nouveaux arrivants à se scolariser en français, comme c'est le cas au primaire et au secondaire. Le Parti québécois (<https://www.ledevoir.com/Parti+quebecois>) a déjà envisagé d'inclure cette mesure dans son programme, mais y a renoncé au nom du libre choix des adultes à étudier dans la langue de leur choix. Aucun parti représenté à l'Assemblée nationale ne prône l'application de la loi 101 au collégial.

Les francophones et les allophones sont pourtant majoritaires dans les cégeps anglais — les anglophones ne représentent que 41,5 % de l'effectif du réseau collégial anglais, souligne le MQF. « Sans cette mesure [la loi 101 au collégial], l'avenir du français à Montréal ne peut être garanti », estime Maxime Laporte.

Un besoin à démontrer

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ, affiliée à la CSN), le plus important syndicat de professeurs de cégeps, s'inquiète aussi du projet de campus bilingue à Vaudreuil-Dorion. La croissance démographique du secteur est due en bonne partie à l'immigration. Or, les allophones ont tendance à se tourner vers les études supérieures en anglais, souligne Yves de Repentigny, vice-président de la FNEEQ.

« Le risque de transfert linguistique vers l'anglais est préoccupant », dit-il.

Le syndicat s'interroge d'abord et avant tout sur la pertinence d'offrir un nouveau campus dans une région déjà desservie par trois cégeps (les trois qui souhaitent créer cette antenne bilingue). La FNEEQ a appuyé la création de tels « centres d'études collégiales » dans des régions éloignées des grands centres, mais la preuve reste à faire que Vaudreuil-Dorion a besoin d'un campus collégial.

« On ne s'oppose pas quand ça répond à des besoins. C'est important de rendre les études collégiales accessibles en région, mais on dit au ministère : « Montrez-nous que les cégeps environnants ne sont pas capables de répondre à la demande », dit Yves de Repentigny.

« Si on fait juste déplacer des étudiants d'un campus à l'autre, on devrait plutôt investir dans les services pédagogiques », ajoute-t-il.

Selon nos informations, le coût de construction du campus de Vaudreuil-Dorion est évalué à 15,2 millions de dollars. La location de locaux coûterait 1,8 million de dollars par année. Les syndicats dénoncent depuis longtemps cette tendance à construire des antennes régionales de cégeps ou d'universités pour attirer toujours plus de « clients » — les établissements sont financés en bonne partie en fonction du nombre d'étudiants.

Ces satellites régionaux sont souvent établis dans des bâtiments anonymes, dépourvus de vie étudiante ou d'installations sportives, déplore la FNEEQ. Cafétérias trop petites, nombre insuffisant de photocopieurs ou de fours à micro-ondes : « On veut s'assurer que l'environnement de travail des profs et des étudiants est adéquat », dit Yves de Repentigny.

Le campus de Vaudreuil-Dorion, en tout cas, est planifié avec des « installations complètes, incluant un partage potentiel d'infrastructures avec des partenaires » : salles de classe, laboratoires, locaux étudiants, bureaux administratifs, bibliothèque, centre sportif et espaces verts, indique un document obtenu par *Le Devoir*. Le budget de fonctionnement serait d'environ 6 millions de dollars.

Nouveau cégep bilingue à Vaudreuil-Dorion : un dîner de cons?

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), un syndicat qui regroupe près de 18 000 profs de cégep, a publié sur sa page [Facebook](#) le 14 janvier dernier un communiqué dénonçant l'ouverture planifiée (mais non encore autorisée) d'un nouveau cégep à Vaudreuil-Dorion et appelant à « *un moratoire le temps que le Ministère fasse ses devoirs* ».

Plus précisément, la FNEEQ-CSN dénonce « *l'absence de vision et de planification entourant la démultiplication de centres d'études collégiales sans analyse approfondie de leur impact sur le réseau ni sur la qualité du milieu de vie offert aux étudiantes et aux étudiants. La FNEEQ-CSN s'inquiète particulièrement des répercussions que pourrait avoir le projet de centre d'études collégiales à Vaudreuil-Dorion, qui n'a pas reçu à ce jour l'aval du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Ce projet, porté par les cégeps John Abbott, Valleyfield et Gérald-Godin, ne repose sur aucune évaluation sérieuse : il s'appuie entre autres sur un simple sondage d'intérêt, et semble surtout correspondre à une volonté de s'approprier un territoire dans une course des établissements pour accaparer des « parts du marché » collégial.* »

Il faut noter que le MEES avait déjà refusé un projet similaire dans la région en 2014, concluant qu'elle était bien desservie.

Il est intéressant de relire ce communiqué à la lumière des révélations récentes sur le Campus anglophone du cégep de la Gaspésie et des îles à Montréal, campus qui a été ouvert essentiellement à des fins clientélistes, c'est-à-dire pour faire de l'argent (beaucoup d'argent). La marchandisation de l'éducation supérieure va bon train au Québec et cette marchandisation s'accompagne, presque inévitablement, d'une anglicisation des programmes et des établissements.

Pourquoi presque inévitablement? Parce que la demande pour la formation postsecondaire en anglais au Québec est en hausse constante depuis 1995. En 2018, les cégeps anglais accaparaient 19% des étudiants au collégial au Québec, ceci alors que les anglophones, langue maternelle, ne représentaient que 8,1% de la population du Québec selon le recensement de 2016. Pourtant, en 1995, le collégial anglais était encore sous la barre des 15% au Québec alors que les anglophones formaient une part plus élevée de la population (8,8%). La hausse de la part du collégial anglais a été de 27% depuis 1995.

La situation est particulièrement dramatique à Montréal où, si la tendance se maintient, la part du collégial français passera sous la barre des 50% pour les programmes préuniversitaires autour de 2021-2022 (il est actuellement à 47%).

Dans les programmes préuniversitaires, malgré la hausse générale de clientèle depuis 1995, les cégeps français ont perdu 1001 étudiants sur la période 1995-2018. Ceci pendant que les cégeps anglais gagnaient 3532 étudiants sur la même période dans les programmes préuniversitaires.

Le seul facteur qui limite la hausse du collégial anglais à Montréal est le manque d'espace dans les cégeps anglais, qui sont remplis à pleine capacité.

Redisons-le : dans la métropole du Québec, la deuxième plus grande « ville française au monde », dans la région où s'établissent 89% des immigrants allophones qui viennent vivre au Québec, le collégial de langue française, dans les programmes qui mènent ensuite à l'université, est en train de se faire minoriser. Il est difficile d'exagérer la signification d'un tel fait pour l'avenir du français au Québec¹.

Revenons à Vaudreuil-Dorion. Trois cégeps sont impliqués dans le projet de nouveau cégep à Vaudreuil soit John Abbott, Valleyfield et Gérald-Godin : un cégep anglais et deux cégeps français. Sans utiliser les mots « cégep bilingue » le Ministère m'a confirmé que le projet était bien d'offrir une « variété » de programmes préuniversitaires et techniques. Comprenons qu'il s'agit d'offrir différents programmes préuniversitaires et techniques et de décliner ces programmes en anglais et en français.

Pourquoi ce nouveau campus?

La réponse se trouve dans les chiffres d'inscription à John Abbott.

La figure 1 présente l'évolution de l'effectif collégial à John Abbott sur la période 2008-2018. On constate que la croissance du nombre d'étudiants est spectaculaire. En 2018, ce cégep était rendu à 6289 étudiants (dont 4662 dans des programmes préuniversitaires).

John Abbott ne peut plus croître sans rajouter un nouveau campus.

¹ Ceux qui sont intéressés à creuser la question pourront aller consulter mon article long sur la question dans la revue [l'Action nationale](#) de février 2020 : « *Les cégeps français à Montréal : le début de la fin ?* »

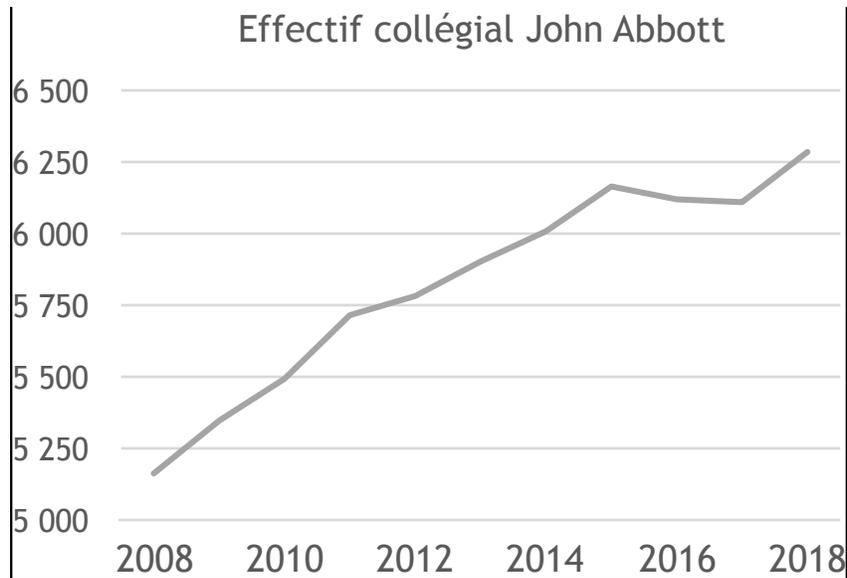


Figure 1 : Effectif collégial à John Abbott College 2008-2018. Étudiants inscrits au DEC, temps plein, programmes techniques et préuniversitaires.

Qu'en est-il dans les deux autres cégeps?

La figure 2 présente l'évolution de l'effectif collégial aux cégeps de Valleyfield et Gérard-Godin. On constate que Valleyfield plafonne depuis 2014 et est en décroissance tandis que Gérard-Godin stagne sous la barre des 1200 étudiants depuis 2013. A eux deux, ils totalisent 2994 étudiants en 2018, soit moins de la moitié de la taille de John Abbott.

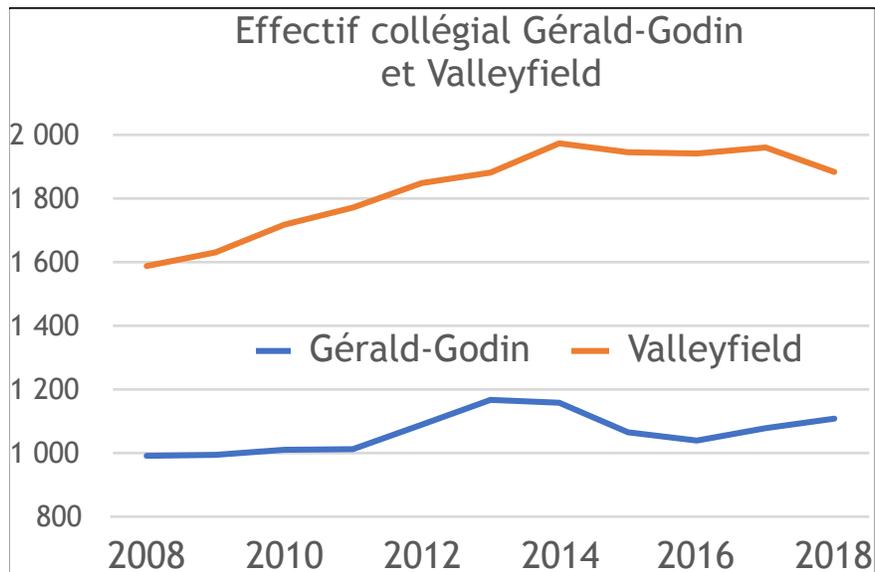


Figure 2 : Effectif collégial aux cégeps de Valleyfield et de Gérard-Godin 2008-2018. Étudiants inscrit au DEC, temps plein, programmes techniques et préuniversitaires.

Ce projet de nouveau cégep bilingue est donc une alliance inégale entre des partenaires de taille très différentes : John Abbott domine nettement les deux autres partenaires de par sa taille premièrement, mais aussi de par son attractivité : ce cégep, rempli à pleine capacité, refuse de nombreux étudiants qui voudraient y aller. Les deux autres, au contraire, sont en stagnation ou en décroissance.

Qu'est-ce qui explique l'attractivité de John Abbott?

Elle s'explique par deux facteurs :

- 1) une augmentation de 30% du nombre d'étudiants de langue maternelle française depuis 1999 (1318 étudiants en 2018)
- 2) une augmentation de la clientèle allophone (1575 étudiants en 2018, 81,5% d'augmentation depuis 1999)

La perte de prestige du français comme langue d'enseignement au postsecondaire explique essentiellement le premier facteur. La dynamique démographique explique le second.

Le tableau 1 présente le poids démographique des francophones, anglophones et allophones (langue maternelle) dans la subdivision de recensement de Vaudreuil-Soulanges selon les recensements de 2001 et 2016. On peut constater que le poids des francophones s'est écrasé de 10,2 points de pourcentage en quinze ans seulement tandis que le poids des anglophones a augmenté de 3,2 points. Le poids des allophones a bondi de 7,1 points. Le français recule tandis que l'anglais avance : cette dynamique linguistique régionale ressemble fortement à ce qui s'est produit sur l'île de Laval durant la même période, soit la « [west-islandisation](#) ».

Tableau 1 : Poids des francophones, anglophones et allophones (langue maternelle) dans la subdivision de recensement de Vaudreuil-Soulanges en 2001 et 2016

	Francophones (%)	Anglophones (%)	Allophones (%)
2001	76,3	20,0	3,6
2016	66,1	23,2	10,7
Variation (points)	-10,2	+3,2	+7,1

On peut penser de ce projet de « nouveau cégep bilingue » qu'il s'agira, essentiellement, d'un nouveau campus anglophone pour John Abbott dans une région qui s'anglicise et où le français est en recul accéléré. Il serait étonnant que les étudiants s'inscrivent en masse dans les programmes en français offerts par Valleyfield et Gérard-Godin sur ce nouveau campus alors que ces institutions voient actuellement leur clientèle fuir vers John Abbott. Valleyfield et Gérard-Godin se voient-ils offrir un strapontin francophone sur ce campus pour nous faire avaler la pilule de l'ouverture d'un nouveau cégep public anglais hors de l'île de Montréal?

Quoiqu'il en soit, après l'approbation de nouveaux DEC's bilingues en décembre 2019 par le MEES, l'approbation éventuelle d'un nouveau cégep public bilingue constituera, s'il se produit, également un triste précédent. Cette nouvelle institution, si elle voit le jour, agira comme catalyseur d'anglicisation dans une région où le français est déjà en recul.

Pour le Québec français, le développement actuel du réseau collégial, c'est-à-dire la croissance effrénée du collégial anglais et l'effondrement du collégial français, ressemble de plus en plus à un gigantesque dîner de cons.

Il est urgent de se pencher sur la question de la langue dans le réseau collégial. Il en va de l'avenir du français au Québec.

**LA
PRESSE**

Le Québec perd la course aux étudiants étrangers



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Le Québec n'accueille qu'une part congrue des cerveaux qui viennent étudier au pays, ce qui, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre aigüe, désavantage la province.

Le Québec n'accueille qu'une part congrue des cerveaux qui viennent étudier au pays, ce qui, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre aigüe, désavantage la province. C'est que le fédéral refuse plus de la moitié des demandes visant le Québec, un taux largement plus élevé qu'ailleurs au pays.

Publié le 02 mars 2020 à 6h00

ANDRÉ DUBUC
LA PRESSE

Le nombre d'étudiants étrangers qui entrent au pays a doublé en quatre ans. L'Ontario en profite à plein. Le Québec ? Si peu que la province risque de perdre la course aux talents internationaux.

Selon les données d'Immigration Canada, le Canada a délivré 256 000 permis d'études à des étrangers en 2019, le double d'il y a quatre ans.

La moitié des candidats acceptés au pays étudie en Ontario. Le Québec, pour sa part, accueille seulement 12 % des titulaires de permis d'études, moins que le poids de sa population de 22,5 % dans le Canada.

Cette sous-représentation n'est pas sans conséquence, puisque l'attraction et la rétention des étudiants étrangers constituent un axe stratégique en vue de créer de la richesse et de soulager un tant soit peu la pénurie de main-d'œuvre à moyen terme. Le ministre de l'Immigration du Québec, Simon Jolin-Barrette, a décliné notre demande d'entrevue en nous invitant à communiquer plutôt avec Ottawa.

« La réalité, c'est que l'écart se creuse entre le Québec et les autres provinces dans la course aux talents », déplore Christian Bernard, économiste à Montréal International, organisme de prospection des investissements directs étrangers, qui fait aussi la promotion de Montréal comme ville étudiante internationale.

« Les étudiants étrangers sont la main-d'œuvre qualifiée de demain. »

— Christian Bernard

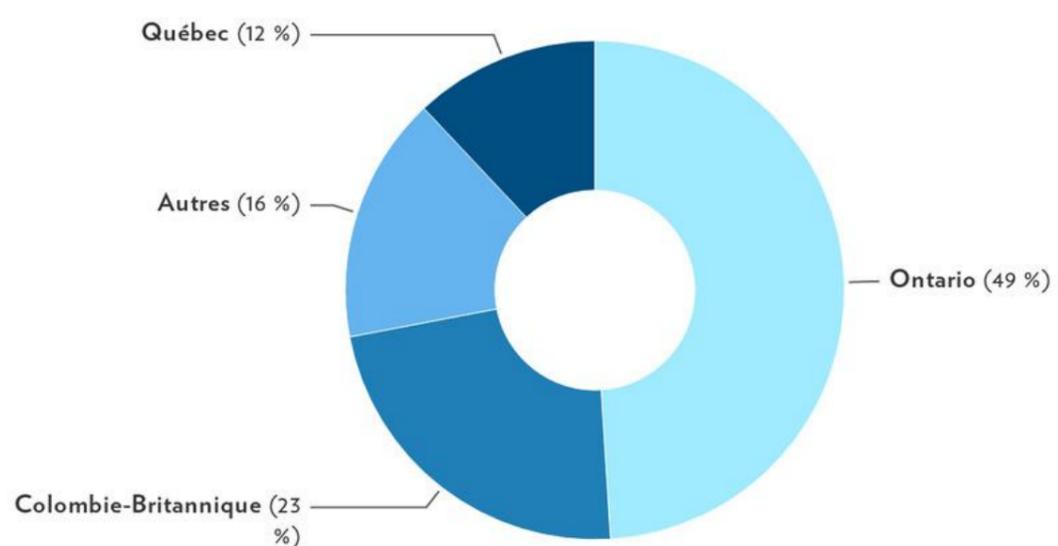
M. Bernard rappelle que le Canada est en compétition avec la plupart des pays occidentaux dans cette course aux talents.

D'après les chiffres obtenus par *La Presse*, 51 % des étrangers voulant étudier au Québec se sont vu refuser leur permis d'études par le gouvernement canadien en 2019, contre 38 % dans le reste du pays.

Outre la barrière de la langue française, qui réduit le nombre de demandes à son égard, le Québec est pénalisé par le refus du Canada de laisser entrer au pays un fort contingent d'étudiants francophones en provenance d'Afrique.

Distribution des étudiants étrangers au Canada en 2018

Répartition des 720 000 étudiants



Source : document de breffage du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, février 2020



Selon Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), les raisons courantes pour refuser une demande sont que « le demandeur n'a pas prouvé qu'il a assez d'argent pour subvenir à ses besoins pendant ses études ». Ou qu'« il n'a pas convaincu l'agent des visas qu'il quittera[it] le Canada à la fin de sa période d'études », explique, dans un courriel, Peter Liang, conseiller en communication d'IRCC. Pour certains pays, un examen médical est également requis. Dans tous les cas, le candidat ne doit pas avoir de dossier criminel.

« Ce qui est désolant, ajoute Christian Bernard, de Montréal International, c'est la contradiction entre, d'une part, les critères mis de l'avant pour délivrer ou non le permis d'études et, d'autre part, la volonté de tous les paliers de gouvernement qui déploient des initiatives et qui investissent des sous avec l'intention d'attirer et de retenir davantage d'étudiants internationaux au Canada et au Québec. »

Le 31 janvier, l'organisme a recommandé que le Canada réduise le taux de refus des étudiants francophones dans une étude sur la [connectivité de la métropole](#), produite conjointement avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Accepter deux fois plus d'étudiants dans l'espoir de pourvoir les places disponibles

Au trimestre d'automne 2019, à l'Université de Sherbrooke, 37 des 102 places réservées aux étudiants étrangers admis au bac en régime coopératif avec stages de travail rémunérés n'ont même pas pu être pourvues, les étudiants admis ayant été refusés par Immigration Canada. L'institution avait pourtant admis 189 étrangers au départ pour que soient pourvues ces 102 places.

À l'Université Laval, le taux d'inscription des étudiants internationaux préalablement admis a décliné depuis 2014. Il se situait à 67 % en 2018, dernière année pour laquelle la donnée est disponible. « En nombre absolu, le nombre a augmenté de 1100 à 1400 étudiants internationaux. Ce qui nous préoccupe, c'est qu'en pourcentage, ça baisse. On a des étudiants qui ne peuvent pas venir chez nous faute d'obtenir leur permis d'études à temps », dit Yan Cimon, vice-recteur adjoint aux affaires externes, internationales et à la santé et directeur des affaires internationales et de la francophonie.

« En 2017, il y a eu des bourses qu'on n'a pas pu octroyer parce que les élèves n'avaient pas leur visa. »

— Bernard Tremblay, PDG de la Fédération des cégeps du Québec

Ces bourses d'exemption de droits de scolarité pour la francophonie du Sud, au nombre de 235 par an, ont été créées par le premier ministre Philippe Couillard lors du Sommet de la Francophonie tenu au Madagascar en 2016.

En raison de refus de permis d'études, le réseau des cégeps est incapable d'atteindre son objectif, datant de 2012, de 5000 étudiants internationaux. Les 48 cégeps publics accueillent actuellement 4300 élèves étrangers au diplôme d'études collégiales.

Dans le reste du Canada, les collèges d'enseignement professionnel formaient 151 000 étrangers en 2017, d'après un document de 2018 du Bureau canadien de l'éducation internationale. C'est 35 fois plus qu'au Québec.

« On cherche à mieux faire connaître aux agents d'immigration le réseau collégial, avance M. Tremblay, en guise de solution. On leur dit que ça se peut qu'un diplômé universitaire d'Afrique veuille suivre après coup une technique dans un cégep. Il y a un grand attrait pour les formations techniques qui ne sont pas très présentes dans le système d'éducation en Afrique. »

« Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'intégration des étudiants internationaux au réseau collégial représente la solution à la régionalisation de l'immigration, qui est un problème au Québec depuis 40 ans », soutient le patron de la Fédération des cégeps.

Les Africains refusés par dizaines de milliers

Les données d'Immigration Canada montrent que les taux de refus sont particulièrement élevés pour les demandeurs des pays africains, principal réservoir de locuteurs

francophones, après la France.

La proportion de refus atteint 90 % pour les Guinéens, 82 % pour les Camerounais, 77 % pour les Algériens et 75 % pour les Sénégalais.

Depuis cinq ans, 16 000 étudiants algériens et 5300 Sénégalais se sont ainsi vu refuser l'entrée au pays.

« Nous n'arrivons pas à nous expliquer cette situation, écrit dans un courriel René Gingras, DG du Cégep de Rivière-du-Loup. Nous espérons qu'il y aura déblocage bientôt. Nous pourrions ainsi accueillir plus d'étudiants qui parlent français, qui s'intègrent dans notre région et qui répondent aux besoins du marché du travail. »

De leur côté, les collèges et universités anglophones du reste du Canada ne rencontrent pas ce problème. Ils recrutent les étudiants de pays anglo-saxons, de pays comme le Japon, la Chine, l'Inde et la Corée du Sud, tous plus riches que les pays africains. Les taux de refus y sont beaucoup plus faibles.

Cheminement d'un étudiant étranger

Processus d'inscription d'un étudiant étranger :

1. Lettre d'admission d'un cégep ou d'une université
2. Obtention du Certificat d'acceptation du Québec (taux d'acceptation : 97 % ; délai moyen : 20 jours ouvrables)
3. Obtention d'un permis d'études d'Immigration Canada (taux d'acceptation : 49 % ; délai moyen : 6 semaines)
4. Simultanément à l'obtention du permis d'études, obtention du visa de résident temporaire s'il y a lieu ou de l'autorisation de voyage électronique
5. Inscription à l'établissement d'enseignement

« Aucune discrimination », soutient Immigration Canada

« Les demandes du monde entier sont examinées de façon uniforme et en fonction des mêmes critères. Il n'y a absolument aucune discrimination dans notre processus d'évaluation des demandes », se défend M. Liang, d'Immigration Canada.

Aucune discrimination, mais des objectifs totalement contradictoires avec ceux du Québec, déplore la Fédération des cégeps.

Le fédéral ferme la porte quand il n'est pas convaincu que l'étudiant quittera le pays à la fin des études. Or, ce même étudiant est recruté en se faisant promettre par Québec qu'une fois diplômé, il pourra rester au pays de façon permanente.

Par exemple, des missions de recrutement d'étudiants visent régulièrement le Maghreb, une région pour laquelle Immigration Canada refuse de 40 à 77 % des demandeurs.

Autant de cerveaux qui n'entrent pas au Québec.

Cinq pistes pour hausser la part du Québec

Pour attirer davantage d'étudiants étrangers, le Québec pourrait toujours emprunter un raccourci et imiter la France en proposant des formations uniquement en anglais. Le cégep de Gaspé a choisi cette voie avec son campus de Montréal, qui accueille 2000 Indiens et permet à la maison d'enseignement de faire des profits de 1 million. Des solutions moins controversées existent néanmoins.



PHOTO SETH WENIG, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Pour attirer davantage d'étudiants étrangers, le Québec pourrait toujours emprunter un raccourci et imiter la France en proposant des formations uniquement en anglais.

Diminuer le taux de refus des permis d'études

« On aimerait voir plus de flexibilité dans le processus de délivrance des permis d'études, confie Yan Cimon, de l'Université Laval. Il y a énormément de pièces justificatives à fournir. C'est difficile de voir des dossiers refusés pour des formalités. »

Si le taux d'acceptation des demandes visant le Québec remontait au niveau du Canada hors Québec, la province aurait accueilli 10 000 étudiants internationaux de plus en 2019. Rapidement, la part du Québec passerait de 12 à 18 % de l'ensemble des étudiants étrangers présents au Canada.

Le fédéral ferait ainsi d'une pierre deux coups. Le pays marquerait plus de points dans la course aux cerveaux qui a cours en Occident tout en diminuant sa dépendance à l'égard de l'Inde et de la Chine, responsables à eux deux de 54 % du flux d'étudiants internationaux au pays.

Instaurer le traitement rapide des permis dans les pays francophones

En 2018, le gouvernement canadien a lancé le Volet direct pour les études (VDE) pour les demandeurs de la Chine, de l'Inde, des Philippines et du Viêtnam, puis en juillet 2019 pour le Pakistan. Le VDE a permis de réduire les délais de traitement.

« Quand vous avez des délais qui interrompent ou qui induisent un report de projets d'études, ce n'est à l'avantage ni de l'étudiant ni de l'université », dit Yan Cimon, de l'Université Laval, où les deux tiers des étudiants étrangers inscrits sont africains.

« Dans le cadre du VDE, les permis d'études des étudiants potentiels peuvent être traités plus rapidement, avance Immigration Canada, dans un courriel, car en faisant leur demande, ceux-ci montrent d'emblée qu'ils ont les ressources financières et les compétences linguistiques. » Le VDE a été élargi au Maroc et au Sénégal en septembre 2019.

Élargir l'admissibilité des diplômés du collégial au PEQ

L'accès rapide à la résidence permanente pour les candidats ayant passé par la filière étudiante contribue à la popularité du Canada comme terre d'études. Au Québec, la voie rapide se nomme le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), en révision. Les cégeps

voudraient que le gouvernement ouvre le PEQ aux diplômés d'une attestation d'études collégiales, obtenue habituellement après un an d'études, dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre.

Augmenter le nombre de bourses

La France a haussé les droits de scolarité facturés aux étrangers en 2018. La mère patrie cible dorénavant les pays payants comme l'Inde et la Chine. L'Afrique francophone pourrait en subir les contrecoups, elle qui fournissait historiquement 45 % des étudiants étrangers en France, selon un article du *Devoir* de novembre 2018. Une fenêtre s'ouvre pour le Québec en augmentant le nombre de bourses versées aux Africains. Depuis 2016, le Québec offre 500 bourses d'études aux francophones du Sud qui s'inscrivent au cégep. Encore faudrait-il que les agents d'Immigration Canada considèrent la bourse dans l'examen de la demande de permis d'études.

Entente avec la Belgique et la Suisse

La Fédération des cégeps est en demande auprès du gouvernement pour que celui-ci conclue une entente pour admettre les étudiants de la Belgique et de la Suisse aux mêmes conditions monétaires que les Français dans le réseau collégial. Les étudiants en provenance de l'Hexagone acquittent les mêmes frais que les Québécois. Une entente existe avec la Belgique depuis deux ans pour faciliter l'inscription de ses ressortissants à l'université, mais rien en ce qui concerne le cégep. Aucune entente n'existe actuellement avec la Suisse.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

INFO

Loi 101 au cégep : le Mouvement Québec français interpelle la classe politique



Aucun parti à Québec n'a l'imposition de la loi 101 aux cégeps à son agenda.

PHOTO : RADIO-CANADA / DANIEL COULOMBE



Sébastien Bovet

Publié à 4 h 16

Le Mouvement Québec français (MQF) veut relancer le débat sur l'application de la loi 101 dans les cégeps. Il s'inquiète de l'augmentation de la fréquentation des collèges et des universités anglophones au Québec.

Le président du MQF, Maxime Laporte, y voit un danger d'anglicisation qui doit être freiné. Il souhaite forcer la fréquentation d'institutions collégiales francophones pour les élèves qui sont passés par l'école primaire et secondaire en français.

« L'application de la loi 101 dans les établissements collégiaux est une mesure essentielle dont le Québec français ne peut se priver. »

— Maxime Laporte, président du Mouvement Québec français

Selon la Fédération des cégeps, autour de 17 % des étudiants, au Québec, fréquentent un collège anglophone. À l'université, un étudiant sur quatre (25 %) va dans une institution anglophone (Bishop's, Concordia ou McGill), selon le Bureau de coopération universitaire.

Cette situation représente un danger pour le MQF. Il craint qu'une majorité de ces étudiants choisissent d'abord l'anglais comme langue de travail et comme langue au quotidien ensuite.

Maxime Laporte veut profiter du débat à venir sur le renforcement de la protection de la langue française pour discuter des cégeps.

« La seule approche viable est celle visant à enrayer les causes de l'anglicisation, sans négliger évidemment la plus dommageable d'entre elles, la non-application de la loi 101 au collégial » dit-il.

Pas sur le radar à l'Assemblée nationale

L'idée d'appliquer la Charte de la langue française au collégial a flotté ces dernières années au Parti Québécois avant de disparaître du radar.

Le chef par intérim du parti, Pascal Bérubé, a clairement indiqué il y a quelques jours que ça ne faisait pas partie du programme du parti. Il mise davantage sur un renforcement de la loi pour les entreprises qui comptent entre 25 et 49 employés et qui échappent actuellement à son application.

Même son de cloche chez Québec solidaire qui milite, notamment, pour un renforcement du français au travail pour les entreprises de plus de 10 travailleurs.

Quant au gouvernement, il promet de nouvelles mesures pour mieux protéger la langue française. Il pourrait rouvrir la loi 101, mais il n'a jamais évoqué son application dans les cégeps. Le Parti libéral n'est pas fermé à l'idée de réformer la loi, mais n'a, lui non plus, jamais appuyé l'idée de l'appliquer au collégial.

À lire aussi :

- Langue anglaise : les positions de Guy Nantel détonnent



Sébastien Bovet



Classes difficiles: comment ne pas régler le problème



Photo: Martin Bureau Agence France-Presse «Certains jeunes enseignants sont tout aussi bons avec leur expérience que d'autres plus âgés», estime Luc Papineau.

Luc Papineau

Enseignant de français

2 mars 2020 **Idées**
Idées

Généralement, mais ce n'est pas toujours le cas, les enseignants héritent au début de leur carrière des groupes les plus difficiles. C'est ce qui m'est arrivé il y a longtemps. Aujourd'hui, on voudrait changer cette pratique. On me dit que 20 % des jeunes enseignants décrochent après cinq ans.

Je suis un enseignant d'expérience, un parmi les nombreux dont on connaît mal la réalité et à qui on veut attribuer les groupes « mal aimés ». Personne ne se demande cependant si ce ne sont pas plutôt ces tâches qui sont tout simplement insoutenables, peu importe au fond qui on met devant une classe, quel que soit l'âge ou l'expérience.

Personne non plus ne remarquera que bien des enseignants âgés ne se rendent pas à la fin de leur carrière, ne touchant pas ainsi leur pleine retraite. Ils préféreront se priver d'un revenu pour leurs vieux jours plutôt que de continuer à effectuer le métier qu'ils ont longtemps aimé.

Le raisonnement qui veut que l'ancienneté équivaille à la compétence est faux. Certains jeunes enseignants sont tout aussi bons avec leur expérience que d'autres plus âgés. Ne pas l'admettre revient à dire que tout nouveau diplômé est incapable de bien effectuer son travail avec certains groupes ou certains élèves. Mais poser le problème de la sorte revient encore et toujours à la même idée : faire porter sur les épaules des profs un système qui est fondamentalement mal foutu.

Il est impossible d'ignorer que ces groupes difficiles sont le résultat d'une école à trois vitesses : celle des écoles privées subventionnées à plus de 60 %, celle des écoles publiques offrant des programmes particuliers et celle des élèves « ordinaires » (le terme est celui utilisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) qui n'appartiennent à aucun programme.

Les enseignants vous diront qu'on retrouve souvent dans ces classes, par le biais d'une évaluation relevant de la magie, des élèves qui ne maîtrisent pas les savoirs essentiels, quand ils n'ont pas tout simplement été promus alors qu'ils n'ont pas réussi des matières de base depuis plusieurs années.

On ne parle pas ici de maquillage de notes sans le consentement des profs, sujet qui a fait l'objet de nombreux débats : on parle des règles de passage adoptées par les centres de services et qui font qu'un élève peut se retrouver en mathématiques de deuxième secondaire sans jamais avoir réussi ce cours depuis la sixième année du primaire.

On ne modifie pas la note donnée par un enseignant à un élève : on n'en tient tout simplement pas compte et celui-ci est promu au niveau supérieur ! Bien sûr, on ne permet pas à l'élève de monter à un niveau supérieur sans lui adjoindre un plan d'aide. Mais que vaut celui-ci lorsque les services pour l'accompagner sont rares ou inexistantes ?

Diviser pour régner

La réalité malheureuse de l'éducation, ce sont ces classes « ordinaires » qui sont tout sauf « ordinaires ». Ce sont des classes dysfonctionnelles pour lesquelles on manque d'encadrement et de spécialistes ; ce sont des classes difficilement gérables dans lesquelles on intègre sauvagement des élèves totalement dépassés par les programmes ; ce sont des classes où une proportion importante des élèves n'a même pas eu les acquis pour réussir l'année précédente ; ce sont des classes épuisantes qu'on confie à des enseignants, jeunes et moins jeunes, dont la tâche s'est déjà alourdie au fil des ans et qui deviennent rapidement submergés par tout ce qu'on leur demande.

Nos décideurs ne feront jamais ces constats parce que cela reviendrait à remettre en question la façon dont le système de l'éducation fonctionne. Cela reviendrait à remettre en question également leur gestion administrative et pédagogique.

Ils préféreront plutôt la bonne vieille stratégie qui consiste à soulever des doutes sur la gestion de classe et la compétence des enseignants qu'ils ont placés dans des situations intenable. Ils chercheront à diviser pour mieux régner en opposant les enseignants, jeunes aux moins jeunes, comme la CAQ le fait actuellement en proposant de donner les groupes plus difficiles aux enseignants plus âgés. Une façon comme une autre de ne pas régler, finalement, cet important problème.

Frédéric Bastien veut une loi sur la laïcité plus large

AGENCE QMI | Le candidat à la course à la direction du Parti québécois Frédéric Bastien veut étendre l'interdiction des signes religieux à tout le système d'éducation, y compris aux services préscolaires et aux écoles privées.

Le professeur du Collège Dawson veut que les éducatrices en garderie, ainsi que les professeurs de cégep et d'université soient visés par la Loi sur la laïcité de l'État, qui interdit tout port de signes religieux pour les enseignants des écoles primaires et secondaires publiques du Québec. Il voudrait également que les établissements privés soient soumis à cette interdiction. « Notre système scolaire, il n'y a pas

si longtemps, était sous l'influence du catholicisme et, fort heureusement, ne l'est plus aujourd'hui. Il ne faut pas qu'il retombe sous l'influence des religions », a-t-il affirmé hier sur sa page Facebook.

Pour justifier cette prise de position, l'historien se base sur le cas de « parents musulmans » qui ont allégué dans des affidavits déposés en Cour supérieure que leurs « filles ont été soumises à des pressions religieuses par des éducatrices travaillant pour des services de garde de deux écoles de Montréal ».

Ces déclarations assermentées, déposées dans le cadre d'un recours contre la loi 21, n'ont pas encore été étudiées ni validées par le tribunal.

The image shows a collage of small advertisements from a newspaper page. The largest ad is for 'L'appellation « bio » fête ses 20 ans' with a photo of a person. Other ads include 'DÉCONTAMINATION DE PEINTURE', 'A&B', and 'A&B'.



CARREFOUR DES LECTEURS

Humaniser l'école, un rêve ou une utopie?

Beaucoup de mouvement autour de l'école actuellement, beaucoup d'interrogations, beaucoup de réflexions, beaucoup de commentaires et des actions trop souvent incohérentes partant du ministère de l'Éducation jusqu'aux services à l'élève dans la classe. Bien sûr, la loi 40 qui ne fait pas consensus, la négociation collective qui risque de traîner en longueur et à éloigner les parties, le projet de lab-école de Ricardo Lavallée, Pierre Thibeault et Pierre Lavoie, qui poursuit le rêve d'école physique mieux adaptée aux temps modernes, le contenu du cours d'éthique et culture religieuse qui ne rallie pas les gens, etc., beaucoup de défis à relever.

Heureusement et simultanément, des expériences novatrices se matérialisent de façon isolée par certains maîtres et certaines écoles qui osent changer les choses pour rendre l'école plus invitante, plus harmonieuse, plus stimulante, plus humaine pour l'enfant.

J'ai travaillé dans les écoles pendant trente-quatre ans comme enseignant, directeur de service, conseiller pédagogique et directeur d'école et je sais pertinemment que chacun des acteurs s'y donne de tout son être pour que chaque élève puisse grandir selon ses aspirations et son potentiel. Je trouve cependant que l'école actuelle vieillit mal, qu'elle s'adapte avec difficulté aux exigences et à la technologie en rapide évolution, qu'elle prend du retard sur d'autres domaines de notre société contemporaine, que 25 % de ses enseignants quittent

la profession dans les cinq premières années, enseignants non suffisamment reconnus, valorisés et responsabilisés dans leur profession.

Les principaux indicateurs de cette transition lente et ardue sont le taux de décrochage scolaire qui est toujours trop élevé, un taux élevé d'élèves qui s'ennuient à l'école, qui la trouvent plate, un écart important qui se creuse de plus en plus avec ceux dits performants et ceux non performants soit en apprentissage ou en comportement.

Et cet écart se traduit dans la classe avec des disparités d'élèves difficiles à gérer par les enseignants. À trop se préoccuper d'élèves dits en difficulté, le maître ne peut offrir la même présence de qualité à ceux qui ont droit d'apprendre et de développer leur potentiel. Et c'est dans la classe que l'éducation s'opérationnalise à travers une animation de cours de qualité, des rapports affectueux élèves-élèves et maître-élèves et une ambiance favorable, sécuritaire et stimulante pour l'apprentissage.

Pour un mieux-être et un mieux devenir des jeunes, notre principal actif humain et notre relève, le temps est venu de définir et de faire consensus (tous les acteurs concernés dont l'élève) sur une vision claire de ce que nous souhaitons comme école. On la souhaite stimulante, créatrice, paisible, joyeuse, et affective.

Le temps est venu de clarifier la mission de l'école, de la partager et de s'entendre sur le comment mettre en œuvre cette mission, de se donner les moyens pour que l'école du Québec devienne vraiment un riche jardin d'apprentissage pour notre

jeunesse. Le nouveau lab-école souligné ci-haut se veut davantage axé sur un riche environnement physique, un lieu moderne qui suscite les saines habitudes de vie par une saine alimentation et la pratique régulière d'activités physiques. Dans ce lab-école, l'aspect humain y est peu développé.

Oui l'école a besoin d'amour! Oui, la priorité de l'éducation doit s'actualiser à partir du gouvernement, non seulement dans le discours mais aussi dans l'action et les moyens appropriés pour l'atteinte des objectifs! Oui la priorité de l'éducation doit aussi être prise en charge par tous les acteurs concernés: les universités en formation des maîtres, les syndicats, les associations professionnelles, les directions d'école, les parents, les maîtres et les jeunes! Et un large consensus doit se dégager de tous les acteurs pour la réussite de l'opération.

À la lumière des connaissances glanées un peu partout sur notre planète, de mon expérience d'éducateur, je suis convaincu que l'humanisation des institutions scolaires doit devenir le cœur de l'école nouvelle, stimulante pour l'ensemble de nos enfants, voire pour le développement de leur potentiel. Cette démarche contribuera à une société meilleure et mieux adaptée à la réalité moderne.

M. Gilles Noiseux, enseignant à l'Université Laval, déclarait il y a quelques années: «si l'affectif ne passe pas entre un maître et l'élève, il n'y a pas d'apprentissage». L'affectif doit donc se situer au centre de



toutes les relations et actions dans la mise en œuvre de l'école nouvelle. Si nous étendions ce principe à tous les agents d'éducation, des ministres, aux gestionnaires, aux parents, aux directions, aux maîtres jusqu'aux élèves, l'école optimiserait ainsi son rôle éducatif de la jeunesse.

Alain Guilbert
Nicolet

ACTUALITÉS

OUI À UN PROTECTEUR DE L'ENFANT, MAIS...

LOUISE LEDUC
LA PRESSE

Des enfants du primaire lorgnés par des proxénètes. Des enfants de la DPJ sous-scolarisés. Des jeunes de 18 ans à la rue après leur sortie du centre jeunesse. Deux commissions spéciales simultanées - l'une sur la DPJ, l'autre sur l'exploitation sexuelle des mineurs - mettent en lumière l'extrême vulnérabilité des jeunes. Régine Laurent, présidente de la commission mise en place dans la foulée de la mort tragique de la fillette de Granby, pose la question à répétition : le Québec a-t-il besoin d'un Protecteur de l'enfant ?

POUR UN PROTECTEUR DE L'ENFANT, MAIS AUSSI POUR UN MINISTRE DE L'ENFANT

Un Protecteur de l'enfant ? Me Alain Roy, professeur à l'Université de Montréal et spécialiste du droit de l'enfant, trouve que c'est une excellente idée, et il irait même plus loin. « On a déjà eu une ministre de la Condition féminine au Québec. Pourquoi ne pas instaurer aussi un ministre de l'Enfant ? Rendons nos politiciens plus imputables. »

Un ministre veillerait à promouvoir les intérêts de l'enfant au sein du Cabinet. En parallèle, un Protecteur de l'enfant pourrait défendre spécifiquement les jeunes, comme le fait le Protecteur du citoyen pour l'ensemble de la population.

Pour l'instant, l'enfant demeure le parent pauvre du système, selon Me Roy. « On utilise une grille d'analyse anormalement différente quand il s'agit d'eux », fait-il remarquer.

Par exemple, « un article du Code criminel autorise encore le châtement corporel, que l'on tolère dans un contexte éducatif comme on a longtemps autorisé les hommes à être violents envers leur épouse. C'est totalement aberrant qu'il en soit encore ainsi pour les enfants ».

Me Roy croit qu'on pourrait retirer à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse tout le volet « jeunesse et enfance » pour le donner à ce nouveau Protecteur de l'enfant. Regrouper tout ce qui a trait à la jeunesse dans un même service « pourrait éviter qu'on continue de se perdre dans les dédales bureaucratiques ».

TROP SOUVENT EN MODE PLAINTE, TROP RAREMENT EN MODE PRÉVENTION

Désormais, « qui parlera au nom des enfants ? », a lancé, furieuse, Catherine Harel Bourdon, ex-présidente de la Commission scolaire de Montréal, quand le glas des commissions scolaires a sonné, en février.

Qui défendra les élèves les plus vulnérables, les jeunes handicapés, en difficulté d'apprentissage ou issus de milieux défavorisés ou immigrants ? ajoute-t-elle.

En entrevue, elle se désole que l'on soit tout le temps en mode plainte plutôt qu'en mode prévention.

Le rôle de l'école, « c'est d'éduquer, d'instruire, de socialiser et de diplômer, mais l'école assume aussi un rôle de vigie. Il faudrait que soit privilégiée la prévention, la première ligne ».

Les écoles ont perdu avec le temps

leurs travailleurs sociaux « qui étaient sur place, physiquement », et aujourd'hui, « quand les directeurs d'école font des signalements à la DPJ et qu'ils ne sont pas retenus, ils ne savent même pas pourquoi ».

Un Protecteur de l'enfant, une bonne idée, dans ce contexte ? « Ça pourrait être utile, mais il ne pourra pas tout régler, même pas à la seule échelle de Montréal. Ça peut être une option, mais ça ne serait pas une baguette magique, surtout si l'on continue à ne pas privilégier la prévention. »

INTÉRESSANT, MAIS ATTENTION AUX DÉDOUBLEMENTS

« L'idée d'un Protecteur de l'élève pourrait être intéressante », commence Me Marie Rinfret, protectrice du citoyen.

Elle souligne qu'il faudrait cependant s'assurer d'éviter tout dédoublement avec des organismes existants comme la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ou les Protecteurs de l'élève déjà en place dans chaque commission scolaire, auprès desquels les parents peuvent déposer des plaintes.

La protectrice du citoyen ne cache pas qu'avec la disparition des commissions scolaires, « il y a un flou » qui l'inquiète.

Pour tout ce qui a trait aux écoles, si imparfait que soit le Protecteur de l'élève - souvent trop lent, trop complexe et trop méconnu, avait-elle documenté dans un rapport en 2017 -, il pourrait être la solution. En faisant mieux connaître cette instance, en s'assurant de son bon fonctionnement et « en mettant le Protecteur du citoyen en deuxième recours, sans rien

bouleverser, ça ferait le travail dans le domaine de l'éducation », croit Me Rinfret.

Un Protecteur de l'enfant pourrait être par ailleurs utile parce qu'il permettrait d'avoir une perspective d'ensemble sur la situation de l'enfant « plutôt que de le prendre sous le seul angle de l'utilisateur de services publics ».

POURQUOI NE PAS AUGMENTER LE BUDGET DES ORGANISMES EXISTANTS ?

« Nous avons le mandat de promouvoir la protection de tous les enfants du Québec et nous sommes la seule province à pouvoir saisir la Chambre de la jeunesse si l'une de nos recommandations n'est pas suivie », souligne Me Suzanne Arpin, vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Les pouvoirs de la Commission sont donc déjà importants et des dossiers de tous ordres y sont étudiés, de l'allongement des délais à la DPJ à la situation des enfants de la communauté juive Lev Tahor.

Les budgets sont cependant insuffisants, souligne Me Arpin. « En raison des coupes, nous avons par exemple peu de personnel en région. »

La Commission scolaire Harricana lance une nouvelle formule pour recruter des enseignants



Le Carrefour du savoir Harricana. PHOTO : RADIO-

CANADA / ÉMÉLIE RIVARD-BOUDREAU

Boualem Hadjouti

La Commission scolaire Harricana poursuit ses efforts pour contrer la pénurie d'enseignants.

L'organisation propose une nouvelle formule qu'elle juge favorable aux personnes qui souhaitent revenir au travail ou faire un changement de carrière vers l'enseignement.

Elle leur offre la possibilité de faire un baccalauréat en enseignement à temps partiel tout en occupant un emploi à la CSH.

Tout ça est accompagné de conditions favorisant le travail-étude-famille, explique le directeur par intérim des ressources humaines Maxim Pellerin.

Évidemment on ne vise pas les gens qui sont déjà au baccalauréat en enseignement à temps complet, explique-t-il.

Il ajoute que c'est l'université qui fait l'analyse des dossiers académiques. Par contre on offre un partenariat avec l'UQAT pour pouvoir offrir des conditions facilitantes, sélectionner des gens qui ont été acceptés au préalable par l'université pour leur offrir des conditions facilitantes notamment l'accès à des contrats à temps partiel, les avantages sociaux qui viennent avec les contrats. On offre également par exemple 50 dollars par cours réussi pour ces gens-là, indique le responsable.

La commission scolaire s'attend à une trentaine d'inscriptions pour la rentrée de l'automne prochain.

Mais d'ores et déjà, l'organisation prévoit une diminution du nombre d'enseignants dans les années à venir.

Nous, on prévoit déjà au terme de la présente année scolaire un nombre de personnes qui quittent pour la retraite. On a six personnes qui ont signé leur intention de quitter pour la retraite et on en prévoit également une vingtaine supplémentaires d'ici 2025, mentionne Maxim Pellerin.

Et d'ajouter que c'est certain qu'avec l'augmentation notamment du nombre de contrats qu'on offre depuis 2014, cela amène un besoin supplémentaire pour l'organisation. D'autant plus qu'on a présentement seulement neuf personnes sur notre liste de priorité au secteur préscolaire primaire. Donc c'est certain qu'on a besoin de regarnir la liste de priorités.

Les personnes intéressées par le programme doivent s'inscrire auprès de l'UQAT avant le 27 mars.

La semaine de la persévérance scolaire au Tournesol



Windsor — Dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire 2020, lundi matin le 17 février, la directrice de l'école secondaire du Tournesol, Caroline Monette, et le directeur adjoint, Jean-François Hamel, ont remis les certificats de la persévérance aux élèves qui se démarquent dans l'école par leur persévérance et leurs efforts.

La mairesse, madame Bureau, était présente et accompagnée de Gaétan Graveline, conseiller municipal, car la Ville a adopté une résolution au conseil municipal afin de reconnaître le travail de ces élèves. Les élèves originaires de Windsor recevaient donc un deuxième certificat des mains de la mairesse ou du conseiller municipal. Plus de 90 élèves ont vu leur persévérance reconnue.

Nous sommes fiers d'eux et nous les invitons à poursuivre les efforts qu'ils font au quotidien.

Fillette de 5 ans seule dans la rue

Le conducteur d'autobus fautif de retour au boulot

JÉRÉMY BERNIER
Le Journal de Québec

Le chauffeur d'autobus qui a laissé une fillette de cinq ans toute seule sur le bord du chemin, à Charlesbourg, a déjà repris du service, moins de deux semaines après l'incident qui a traumatisé la petite fille.



SAVIE
ST-LAURENT
Mère

Le 11 février dernier, Savie St-Laurent a eu la frousse de sa vie lorsqu'un chauffeur d'autobus suppléant a raté deux fois l'arrêt de sa fille de 5 ans pour la déposer à plusieurs centaines de mètres de chez elle.

C'est une dame qui a vu la fillette en pleurs sur le bord de la route qui l'a recueillie chez elle et qui a contacté les autorités.

Le conducteur fautif, qui faisait un remplacement, avait été suspendu le temps qu'une enquête interne soit menée par Autobus Laval, la compagnie visée dans cette affaire.

DE BONNES INTENTIONS

Or, depuis que celle-ci a été conclue, il y a un peu plus d'une semaine, l'employé en

question a pu reprendre du service, mais sur un autre trajet.

« Des mesures disciplinaires ont eu lieu », rapporte vaguement la compagnie de transport, sans entrer dans les détails. Autobus Laval a précisé que l'homme avait une trentaine d'années d'expérience dans le domaine et qu'il avait un dossier exemplaire.

Selon la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, le chauffeur n'avait pas vu la mère de l'enfant dans son entrée. Il a donc ramené la fillette au service de garde de l'école La Fourmilière, comme c'est prévu dans le protocole.

L'enfant a cependant été embarquée sur un autre trajet, par la suite, et déposée au mauvais endroit.

« Au départ, je crois que les intentions étaient bonnes, en voulant accommoder un parent. Mais malheureusement, ç'a occasionné une autre erreur à ce moment-là », explique la secrétaire générale de la Commission scolaire, Martine Chouinard.

« JE TROUVE ÇA ÉPOUVANTABLE »

La petite Esmée a refusé de prendre le transport scolaire pendant plusieurs jours à la suite de l'incident, manquant quelques jours d'école par le fait même.

Aujourd'hui, elle se porte mieux, mais sa mère réclame le congédiement de l'employé, pour éviter qu'une situation semblable se reproduise avec un autre enfant.

« Je trouve ça épouvantable, sérieusement! Quelqu'un de sensé n'aurait jamais fait ça. Si dans sa tête [au conducteur], c'est normal de laisser un enfant de cinq ans sur le bord de la rue alors qu'il n'y a personne, il ne serait plus censé être chauffeur d'autobus », tranche-t-elle.

Des réductions de 15% d'ici à la fin de l'année pour les membres du club

GAZONS QUE VOUS TROUVEZ ?

50% OFF	69.97\$	29.97\$
69.97\$	19.97\$	14.97\$
9.97\$	9.97\$	9.97\$

4 ENCLOSURES POUR BONUS 2019 SEULEMENT

www.acecanal.com

Plus d'options pour les travailleurs étrangers

Québec a bonifié la liste des professions admissibles au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Elle compte maintenant 226 professions, dont enseignants de niveaux primaire et préscolaire, professeurs et chargés de cours au niveau universitaire, travailleurs sociaux, personnel de soutien du cinéma, de la radiodiffusion, de la photographie et des arts de la scène, et aussi briqueteurs-maçons.

Pour la mise à jour de la liste, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité

sociale a identifié et déterminé les professions évaluées en déficit ou en léger déficit de main-d'œuvre disponible à court terme, en se basant sur le document État d'équilibre du marché du travail à court et moyen terme: Diagnostics pour 500 professions.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a accueilli favorablement l'augmentation du nombre de professions admissibles au PTET.

Pour les employeurs, cela réduit le fardeau des démarches administratives et accélère le processus de recrutement.



Agression sexuelle : un ex-enseignant acquitté



JOHANNE FOURNIER

Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Richard Bélanger a été acquitté, vendredi au palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts, des accusations d'agressions sexuelles sur une personne de moins de 16 ans qui pesaient contre lui. C'est le verdict qu'a rendu le juge Jules Berthelot à l'endroit de l'ex-enseignant de l'école Gabriel-Le Courtois, à Sainte-Annes-des-Monts en Haute-Gaspésie.

Visiblement nerveux, l'accusé a écouté le prononcé du jugement sans broncher. Mais à la sortie de la salle, l'émotion et le soulagement étaient palpables, tant de la part de M. Bélanger que de sa conjointe, de collègues et amis qui n'avaient jamais cessé de le soutenir au cours du long processus judiciaire débuté en juin 2018.

Lors de la lecture de sa décision, le juge Berthelot a soulevé plusieurs contradictions dans les témoignages, tant du côté de l'accusé que du plaignant. «Dans l'analyse de la preuve, le témoi-

gnage du défendeur peut être cru sur certains aspects et non cru sur d'autres», a-t-il fait valoir.

Le jeune plaignant reprochait à Richard Bélanger d'avoir posé sa main entre ses cuisses, d'avoir touché son pénis et d'avoir joué avec le 7 juin 2018. La présumée victime avait aussi témoigné qu'auparavant, le défendeur lui aurait fait des câlins une dizaine de fois et l'aurait entouré de ses bras en lui serrant les fesses entre une et cinq fois.

L'accusé a toujours nié les faits qui lui étaient reprochés. Pour expliquer l'événement du 7 juin, il a raconté avoir eu une perte d'équilibre et être tombé les poings fermés sur les cuisses de l'adolescent. Selon le juge, cela défie les lois de la physique.

Du côté de l'adolescent, le juge a relevé plusieurs trous de mémoire. Il a aussi mis en doute la fiabilité et la crédibilité de certains éléments de son témoignage. «Cela laisse le tribunal songeur», a-t-il dit. Par conséquent, comme il est impossible d'exclure le doute raisonnable, «le tribunal rejette la dénonciation».

«J'ai écouté attentivement la décision du juge et, à titre d'officière de justice, on n'a pas d'autre choix que de s'en remettre à sa décision, a convenu la procureure de la

Couronne, M^e Florence Frappier-Routhier en entrevue avec *Le Soleil*. Un juge, en cour criminelle, ne doit pas choisir une version plutôt qu'une autre. Ici, c'est vraiment sur le plan du doute raisonnable qu'il y a eu un rejet de l'acte d'accusation. Il est bon de rappeler que l'accusé n'a pas été cru. Mais par contre, sur le plan de la victime, il y avait un doute sur le plan de son témoignage.»

Agacé par les propos de sa collègue, l'avocat de la défense a nuancé. «Le juge n'a pas retenu certains aspects du témoignage de l'accusé, mais il a dit que sur plusieurs parties de son témoignage, il le croyait, a rectifié M^e Yves Desaulniers. Quoi qu'en pense la partie adverse, ça fait partie du jugement. Dans un système où il appartient au poursuivant d'établir la culpabilité hors de tout doute raisonnable, que la présomption d'innocence existe, force est de constater que mon client a le droit de bénéficier de cette présomption-là, que la poursuite n'a pas rencontré son fardeau de preuve et qu'il est acquitté. C'est un énorme soulagement pour M. Bélanger. Avec le verdict rendu, nous espérons qu'il s'agit là d'un chapitre qui se referme.»



Des primes aux chauffeurs d'autobus d'écoliers pour contrer la pénurie?

MONTREAL — Des syndicats qui représentent des chauffeurs d'autobus d'écoliers demandent au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, d'offrir des primes pour attirer et retenir les chauffeurs, alors que les transporteurs manquent de personnel.

Un comité mis sur pied pour tenter de résoudre les problèmes de recrutement de chauffeurs d'autobus d'écoliers avait d'ailleurs déjà formulé une recommandation en ce sens.

La Fédération des transporteurs par autobus, qui regroupe la majorité des employeurs, a déjà confirmé éprouver des problèmes de recrutement et de rétention des chauffeurs. Ces transporteurs sont des entreprises privées, qui font le transport d'élèves en sous-traitance pour le compte des commissions scolaires — maintenant les centres de services scolaires.

Des syndicats affiliés à la FTQ et à la CSN, qui représentent 6000 de ces chauffeurs, soutiennent que la situation est difficile, au

point où certains circuits d'autobus scolaires doivent être annulés, faute de personnel pour combler tous les quarts. D'autres circuits accusent des retards.

Les conditions de travail, qui impliquent un horaire brisé, tôt le matin et en fin d'après-midi, de même que le niveau des salaires ne permettent pas d'attirer tous les chauffeurs requis et de les garder en poste, affirment les deux centrales syndicales.

Plusieurs des grands syndicats affiliés à la FTQ représentent ces chauffeurs : les Métallo, Unifor, les Teamsters et le Syndicat québécois des employés de service (SQEES). La CSN et la CSD (Centrale des syndicats démocratiques) en représentent également.

«La situation va empirer de semaine en semaine si rien n'est fait pour attirer et retenir les conductrices et les conducteurs d'autobus scolaires. Horaires brisés, conditions d'exercice d'emploi déplorables; Qué-

bec doit agir et a la responsabilité de régler le problème. Les parents doivent pouvoir se fier à un transport scolaire fiable et sécuritaire pour leurs enfants», a commenté le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Certains syndicats de chauffeurs ont aussi vécu une dure négociation et avaient débrayé durant quelques jours au début de l'année 2018. Ils espèrent voir une amélioration de la situation dans le prochain budget Girard, qui sera déposé le 10 mars. **LA PRESSE CANADIENNE**



L'importance des modèles lecteurs

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'initiative du Vert & Or met en lumière l'importance des modèles de lecteurs auprès des enfants, notamment les petits garçons. Quelle est l'importance d'avoir des modèles masculins comme lecteurs? La Tribune a posé la question à Julie Myre Bisaillon, professeure à l'Université de Sherbrooke.

« L'important c'est d'avoir des modèles diversifiés, de constater pour nos jeunes garçons que la lecture n'est pas "réservée" aux filles, que ce n'est pas une activité de fille même si traditionnellement, on est un peu pris avec ça, comme si les filles étaient plus attirées que les garçons par la lecture. Peut-être aussi qu'il y a de plus en plus une littérature intéressante pour les garçons. On a beaucoup travaillé dans les dernières années à démocratiser la lecture. Donc oui c'est important pour les garçons d'avoir des modèles masculins, mais plus largement d'avoir des modèles diversifiés », répond Mme Myre Bisaillon, spécialiste de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Une recherche-action menée auprès des garçons de milieux défavorisés et publiée en 2009 montrait que la lecture est vue

comme une activité réservée aux filles. « À la maison, les mères font plus souvent la lecture que les pères. Dans les centres de la petite enfance, on trouve majoritairement des éducatrices et peu d'éducateurs. Les modèles de lecture sont donc généralement des lectrices », pouvait-on lire.

« ÇA DEMEURE UN DÉFI »

Est-ce que cela demeure un défi encore aujourd'hui? La professeure estime que l'on est encore « un peu pris avec cette image-là et que ça demeure un défi », mais Julie Myre Bisaillon revient à la charge en disant que l'on a beaucoup travaillé à démocratiser la lecture. Elle estime qu'il faudrait plus largement défaire les stéréotypes liés aux modèles masculins et féminins au-delà de la lecture. « Je pense que la littérature s'est aussi davantage développée pour répondre aux intérêts des garçons, ce qui est donc très bénéfique pour en faire une activité moins réservée aux filles en apparence. »

La lecture s'avère cruciale dans le parcours scolaire des élèves. « La lecture est rapidement partout à l'école, nécessaire dans toutes les disciplines scolaires, et en quatrième année, les textes deviennent plus complexes. De bonnes habilités en lecture contribuent au développement scolaire, social, individuel et professionnel de

chaque individu. Certaines études indiquent aussi un lien significatif entre une population alphabétisée et une population en santé », souligne Mme Myre Bisaillon.

Par ailleurs, une recherche de l'Université de Moncton sur un cercle de lecture au sein d'une équipe de hockey a permis de faire ressortir des résultats concluants auprès des garçons. Les résultats montrent que la participation au cercle de lecture a favorisé la motivation des jeunes hockeyeurs à lire.

Le projet avait suscité l'intérêt de la chercheuse Manon Francoeur pour sa thèse doctorale, qui a été publiée en 2015. Le Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE) avait rapporté quelques faits saillants du projet « Lire, ça compte! » dans le cadre duquel des cercles de lecture se tenaient une fois par semaine. Les jeunes hockeyeurs avaient accès à une dizaine de livres, sélectionnés par la chercheuse et l'entraîneur. Les garçons choisissaient le livre de leur choix et le lisaient individuellement à la maison. En groupe, ils échangeaient sur le sujet. « Fait intéressant : les garçons qui montraient habituellement peu de motivation à lire ont participé avec enthousiasme à l'expérience. L'influence de l'entraîneur serait un facteur clé de l'engagement des jeunes dans le projet », rapporte le RIRE.



Joueurs de rugby et conteurs d'histoires



ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Mercredi matin dans une classe de première année. De grands gaillards font leur entrée, illuminant instantanément le visage des enfants assis bien sagement dans un coin. On dirait jour de fête dans cette classe de Notre-Dame-du-Rosaire, mais l'heure est à la lecture. Ce sont des joueurs de rugby du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke qui viennent à la rencontre des élèves pour raconter des histoires.

Seule la mascotte Sherlo réussit à voler la vedette aux jeunes athlètes, plusieurs enfants se précipitant pour avoir un câlin. « Ça, c'est la vedette de la journée », lance un des joueurs.

Rapidement, la classe s'organise en petits groupes de lecture. Dans un coin, Nicolas Bourque présente aux enfants trois livres : *On dit du loup*, *Léo la tornade* et *Dépareillés*. Les enfants choisissent d'abord *Léo la tornade*. Au fil des pages, Nicolas en profite pour demander le sens de certains mots. Gaéтан et Ephraïm écoutent attentivement, leur tête appuyée sur leur main.

L'initiative a vu le jour grâce à Jérémie Lardi, un finissant au baccalauréat en enseignement présco-

laire et primaire et joueur de rugby du Vert & Or.

Au départ, le jeune père de famille allait à la bibliothèque pour choisir un éventail de livres, sélectionnés en fonction d'une panoplie de sujets abordés en classe : la différence, la Saint-Valentin, etc. Puis, grâce à une bourse obtenue auprès de son association étudiante, il s'est constitué une banque de livres qui a simplifié sa logistique.

« On fabrique des cercles de lecture autour de certaines thématiques, par exemple sur l'amitié, la Saint-Valentin, aujourd'hui c'est l'acceptation, la différence. On prend 10-12 albums qu'on amène dans la classe, on fait la lecture aux jeunes pour les amener à parler de ces différentes thématiques, explique Jérémie. Ce qu'on veut, c'est de leur donner l'occasion de faire la lecture avec nous, d'être des bons modèles pour eux, et s'ils peuvent avoir du plaisir, c'est mission accomplie. »

DE L'IMPORTANCE DU MODÈLE

Depuis qu'il a créé ce cercle de lecture, près de 200 élèves ont pu tourner des pages avec les « gars » du Vert & Or. Les joueurs en profitent aussi pour faire découvrir leur sport. Plusieurs sont de futurs enseignants, mais d'autres étudient en politique ou en ingénierie, par exemple. « Au début du projet, je me disais que si on rencontrait 100 enfants, ce serait incroyable! On est rendu au double et on n'a pas encore terminé », se réjouit le responsable de l'initia-

tive, qui a fait un stage à l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

Le club de lecture a pu voir le jour avec la campagne de sociofinancement du Vert & Or, dont l'un des objectifs est de redonner à la communauté, souligne Francis Raschella-Lefebvre, entraîneur-chef de rugby masculin du Vert & Or.

« C'est un projet que je caressais depuis un bout. La lecture, c'est très important pour moi. J'ai eu la chance de faire mon stage ici (dans la classe visitée à Notre-Dame-du-Rosaire) et j'ai vu en première année à quel point c'était important pour les élèves d'avoir plusieurs occasions de lire des livres. Je voulais créer ces occasions et en faire plus. À la suite de ma carrière de football, j'ai découvert le rugby et j'ai commencé à jouer à l'université », raconte Jérémie.

De fil en aiguille, l'étudiant a réussi à impliquer ses coéquipiers. Une quinzaine de joueurs ont participé jusqu'ici, au cours de huit ou neuf activités différentes. D'autres cercles sont prévus dans les prochaines semaines.

Quelle est l'importance d'un modèle de lecteur masculin? « C'est sûr que je trouve ça important, mais à la base, ce qui est important, c'est le modèle de lecture tout court. Les élèves ont besoin de se faire lire des livres. La lecture, c'est tellement important! »

La classe de Marlyn Grant laisse entrevoir l'amour de l'enseignante pour les bouquins : tout au fond de la classe, des bibliothèques sont remplies de livres. L'enseignante



leur fait la part belle de façon quotidienne. « La lecture, c'est le moment le plus chouette de la journée! C'est là où ils sont le plus présents, ils aiment ça se faire lire une histoire. »

L'enseignante apprécie que les enfants puissent avoir d'autres modèles de lecteurs que leurs parents et leur enseignante.

« Je pense qu'ils sont un bon modèle, surtout pour les garçons, malgré que les filles aiment ça aussi. Mais ça impressionne peut-être plus les garçons, parce que c'est vrai qu'il y a plus de femmes en enseignement. Les modèles sont souvent féminins. C'est la première fois que j'ai un stagiaire garçon et ça fait une différence vraiment sur la dynamique et l'énergie... », commente Mme Grant. Pour la petite Romy Blais, la lecture, c'est *cool*, surtout parce que « c'est l'équipe de rugby de Jérémie ». La fillette de six ans était bien enthousiaste à l'idée de se faire raconter des histoires. Romy a un faible pour *La tribu qui pue* de Marianne Dubuc. Chez elle, le réflexe de tourner les pages est déjà bien installé. « Chez moi, le soir, je lis un livre, et je lis souvent *La tribu qui pue!* »

Entreprendre à l'école Paul-Le Jeune

SAINT-TITE (GD) — La tradition entrepreneuriale de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite se poursuit. Les apprentis entrepreneurs de cette école ont lancé lundi une dizaine d'entreprises-étudiantes.

«Ce sont des projets qui sont préparés depuis le mois de septembre. Nous pouvons enfin les dévoiler au grand public», lance Denis Bourassa, enseignant en mathématique à l'école secondaire Paul-Le Jeune.

«La réponse des jeunes est incroyable. Année après année, nous avons beaucoup d'inscriptions. Il faut même faire une sélection des projets qui vont évoluer dans le temps.»

Des élèves du premier cycle sont derrière cette année la cantine mobile La Baraque, le fabricant de maïs éclaté Paul-Corn, l'onguent et la

boisson Aloès que ça va?, le service de réparation de matériel de pêche Les Mordus ou encore le concepteur de semelles et de bas de Noël en feutrine À pas feutrés.

Les élèves du deuxième cycle ont de leur côté créé S.O.S. Chauve-Souris qui se consacre à la fabrication de nichoirs pour mammifères volants ainsi que Le western dans l'objectif, un service de photographie durant le Festival western de Saint-Tite. De plus, les gagnants nationaux du concours OSEntreprendre 2019, les Durs à cuir, poursuivent leur parcours cette année en scindant en deux l'entreprise afin de fabriquer des porte-clés en cuir en partenariat avec la boutique du Festival western ainsi que des bracelets fait à partir de cuir recyclé. Les Durs à cuir ont même un partenariat avec

l'entreprise Boulet pour assurer leur approvisionnement.

L'entreprise Vélo-Smooth revient cette année. Ce vélo stationnaire conçu par trois étudiantes permet d'actionner un mélangeur pour préparer un smoothie. De plus, les Savons du 405 est une entreprise qui vise la fabrication du savon à froid. En terminant, deux élèves offrent des ateliers pour découvrir le pickleball grâce à leur entreprise Le Pickleball PLJ.

«Nous sommes très fiers de vous présenter les divers projets entrepreneuriaux des élèves de Paul-Le Jeune. Lors du dernier gala local OSEntreprendre, notre école a été sacrée école entrepreneuriale de l'année et ce n'est pas pour rien», affirme la directrice de l'école, Isabelle Soumis.



ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE DE LAMARCHE

La nature au programme

EVE-MARIE FORTIER

emfortier@lequotidien.com

L'école Notre-Dame-du-Rosaire de Lamarche a officiellement lancé son programme Faune-flore-plein air (FFPL), qui permettra aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences liées au plein air, à la faune et à la flore. Une activité de pêche blanche s'est déroulée sur le lac des Habitants pour l'occasion, vendredi après-midi.

Jean-François Tadros, directeur de l'école primaire, a affirmé être très fier d'avoir officiellement lancé le programme sur lequel il travaille depuis un an et demi.

« Nous voulions être certains de la force de notre projet avant de le présenter au grand public. Maintenant que le programme a été mis à l'épreuve, nous savons qu'il est solide et qu'il est prêt à être dévoilé. »

M. Tadros explique que l'idée

de son programme de plein air lui est venue à l'esprit lorsqu'il a pris conscience de la beauté du territoire qui entoure l'école.

« Notre-Dame-du-Rosaire est un parfait endroit pour exploiter la nature avec le lac des Habitants et la forêt qui est proche de nous. Après avoir visité l'école de Saint-Félix d'Otis, qui offre aussi un programme de plein air, nous avons pu débiter la maquette du nôtre. Avec les mois qui ont défilé, nous avons pu comprendre ce qui fonctionnait bien et ce qui fonctionnait moins bien. »

Le directeur de l'école a également précisé que son équipe a vite réalisé qu'un soutien pédagogique serait nécessaire. Il a donc fait appel à Jean Gaudreault, enseignant au secondaire et biologiste de formation, pour occuper le poste de coordonnateur pédagogique.

« Plus le temps avancera et plus nous allons investir le côté pédagogique au programme. Des notions

de mathématiques, de français, d'histoire et de sciences seront tranquillement ajoutées », a-t-il affirmé.

Le programme se déroule en deux volets. Les activités de plein air alterneront avec celles entourant la faune et la flore.

« Une semaine, les élèves pourront participer à des activités de géolocalisation et d'identification d'arbres, alors qu'ils pourront fabriquer des abris, faire du ski de fond ou de la raquette dans l'autre, a ajouté M. Tadros. Les élèves participeront à plus de 35 après-midi de deux heures au courant de l'année. »

Avant le début de l'implantation du programme de plein air, plusieurs élèves étaient absents à l'école le vendredi après-midi. « Les enfants sont extrêmement motivés par le volet faune et flore qui leur est offert à la fin de la semaine. Très peu d'absents sont notés », explique Jean-François Tadros.



libre@dos

f www.facebook.com/melissa.viau

@ mviau@lequotidien.com



COORDONNATRICE À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DYSPHASIE

Une enseignante lègue ses connaissances à sa région

MÉLISSA VIAU

mviau@lequotidien.com

Mélissa Lapointe est enseignante au primaire depuis 17 ans. Remarquant le manque de ressources dans les écoles, notamment pour les enfants dysphasiques, elle lègue maintenant ses connaissances à toute sa région.

Il y a quelques semaines, l'enseignante a vu passer une annonce d'un poste à combler comme coordonnatrice à l'Association québécoise de la dysphasie, région Saguenay-Lac-Saint-Jean. « J'avais l'expertise pour aller plus loin. J'ai tellement appris de choses en 17 ans. J'avais envie de partager ça », réfléchit M^{me} Mélissa.

C'est pourquoi elle a envoyé sa candidature, qui a aussitôt été retenue.

« Je n'ai rien forcé, c'est arrivé comme ça et j'ai juste l'impression d'avoir suivi mon chemin », répond-elle quand on lui dit qu'elle a du courage. Même si elle perd quelques avantages, M^{me} Mélissa est confiante.

Elle a pris une année sabbatique de l'enseignement pour voir où cette aventure la conduira.

Présentement, elle travaille 15 heures par semaine. « À partir de cet automne, je serai à temps plein et mon objectif est de devenir directrice de l'association. »

Jusqu'à ce jour, l'Association de la dysphasie Saguenay-Lac-Saint-Jean reposait uniquement sur le conseil d'administration composé de sept parents bénévoles. « C'est le premier poste qui a été créé et je suis la première employée. Tout est à construire », souligne la nouvelle coordonnatrice, avec beaucoup d'enthousiasme.

Le 10 février dernier, elle s'installait officiellement dans son bureau situé à Jonquière, dans le Centre communautaire Saint-Raphaël qui regroupe quelques organismes sans but lucratif. « On aimerait éventuellement ouvrir un bureau à Alma et un autre à Roberval », poursuit-elle.

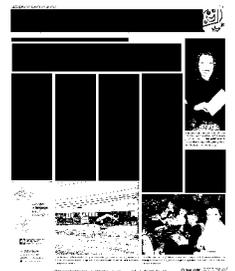
Si elle détient tant de connaissances, à propos de la dysphasie, c'est que l'école Notre-Dame-du-Rosaire de Chicoutimi Nord, où elle enseignait, a longtemps été une école désignée pour les troubles de langage. « Ma commission scolaire m'a donné l'opportunité de suivre beaucoup de formations », explique l'enseignante qui accueillait, chaque

année, trois à quatre élèves dysphasiques dans sa classe. « Mais sur un groupe de 22, je ne pouvais pas donner autant que j'aurais voulu à ces élèves », remarque-t-elle.

Le 20 février, en allant dire au revoir à sa classe de cinquième année, les enfants lui ont demandé si son départ était de leur faute. « Oui! C'est de votre faute! Vous m'avez fait grandir et je veux aller accomplir ce que j'ai fait dans ma classe partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean », a gentiment répondu M^{me} Mélissa.

TÂCHES

Pour assurer son nouveau rôle de coordonnatrice, M^{me} Mélissa compte s'entourer de professionnels comme des orthophonistes et des orthopédagogues, afin d'amener l'Association encore plus loin, projetant même de créer une fondation. En poste depuis à peine quelques semaines, même si sa liste de tâches est longue, elle a déjà commencé à rencontrer des parents d'enfants dysphasiques pour faire des plans d'intervention conjointement avec l'école. « Il devrait y avoir plus d'associations de ce genre pour soutenir



les écoles. Par contre, une loi nous interdit de faire de l'affichage dans les établissements scolaires, pour promouvoir notre service.»

ENFANT DYSPHASIQUE

M^{me} Mélissa est elle-même mère d'un enfant dysphasique. Dès l'âge de 18 mois, les signes étaient déjà notables. « Jean-Simon ne prononçait pas beaucoup de mots et se fâchait souvent », se remémore-t-elle. Elle avait trouvé des services en milieu hospitalier, mais à l'âge de cinq ans, ces services ne sont plus accessibles, sous prétexte que c'est le rôle de l'école qui doit prendre le relais. Aujourd'hui, Jean-Simon a 11 ans et, à l'école, il gère sa dysphasie en utilisant, entre autres, une tablette pour l'écriture. « C'est fatigant et dur pour eux de toujours devoir penser et chercher les bons mots », ajoute l'attentionnée mère. Selon elle, il faut absolument mettre en place des outils pour détecter ce trouble de langage le plus tôt possible.

ASSOCIATION

L'Association québécoise de la dysphasie, région Saguenay-Lac-Saint-Jean, a vu le jour en 1987 et compte 111 membres. L'organisme s'est donné comme mission de favoriser une meilleure connaissance de la dysphasie, dans la communauté, pour aider les parents et leurs enfants au travers d'activités, d'ateliers, de rencontres et de camps accessibles. Ces activités permettent aux jeunes de développer des habiletés sociales, car les troubles de langage causent souvent des obstacles au niveau social. Comme l'intégration en milieu de travail est parfois difficile, l'Association aide aussi les jeunes adultes dysphasiques à trouver un emploi.

Journées de la persévérance scolaire 2020

Canac de St-Georges récompensé pour son engagement envers les employés-étudiants



Par Gabrielle Denoncourt, Journaliste



Journée de la remise du prix. - Photo: Courtoisie

Carrefour Jeunesse-emploi Beauce-Sud

La quincaillerie Canac de Saint-Georges a reçu un prix de l'employeur engagé dans la réussite éducative, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire 2020 (JPS2020) qui se déroulaient du 17 au 21 février 2020.

Le Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud les a choisis pour leur proactivité, leur implication auprès des jeunes, le respect de leurs limites et en raison des outils mis en place au sein de l'entreprise permettant une communication et une gestion adéquate des employés-étudiants.

Au moment de la remise du prix, Claude Morin, maire de Saint-Georges, Véronique Bouchard, agente de mobilisation et de liaison pour les Partenaires pour la Réussite Éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA) ainsi qu'Annie Poulin de Alphare ont pris la parole afin de nommer des gestes qui ont fait un plus dans leur persévérance scolaire, sujet qui était le thème des JPS2020.

Une plaque fabriquée dans le Kréolab de la Polyvalente Bélanger à partir de pupitres recyclés a été remise à l'entreprise afin de souligner la différence qu'ils font pour les étudiants de la région.

« J'aime ça, tu m'encourages »

Dix années de persévérance apportent des résultats

La semaine de la persévérance scolaire qui s'est déroulée la semaine dernière a donné lieu à une rencontre pleine de fierté dans la région Antoine-Labelle. Depuis dix ans, le projet « J'aime ça, tu m'encourages » se poursuit et apporte des résultats positifs. Il s'agit d'une histoire de partenariat qui ne se limite pas au milieu de l'éducation.



HÉLÈNE DESGRANGES, JOURNALISTE



La persévérance scolaire est une affaire de communauté. Sans elle, les résultats obtenus dans les écoles ne seraient pas les mêmes. © (Photo L'info de la Lièvre – Hélène Desgranges)

230 000 mots d'encouragement ont été remis aux élèves de la région en dix ans. Que ce soit par leurs enseignants, leur parents ou leurs amis, ces petites notes semblent porter fruit en voyant le taux de diplomation monter et le décrochage scolaire descendre.

Petit projet devient grand

Le projet « J'aime ça, tu m'encourages » fait en sorte que chaque élève reçoit un message d'encouragement pour l'inciter à poursuivre ses efforts scolaires mais aussi, ses rêves. Pour y arriver,

des boîtes aux lettres sont installées dans toutes les écoles de la région et dans des lieux publics de plusieurs municipalités et la population est invitée à aller y déposer des petits mots d'encouragement.

Chaque boîte est accompagnée de coupons officiels du projet que le public doit utiliser et bien remplir pour faciliter la répartition des mots reçus. L'idée est venue d'une enseignante, Annie Huberdeau, qui a sollicité ses élèves pour construire des boîtes et créer un visuel identifiant le projet. Certains de ces élèves, aujourd'hui adultes, parlent encore de cette initiative sur laquelle ils ont travaillé et sont fiers de voir qu'elle a duré dans le temps et s'est propagée à l'ensemble du territoire du Centre de Services Scolaire Pierre-Neveu (CSSPN).

Le milieu de l'éducation n'est pas seul

Ce projet n'aurait certainement pas pu durer dix ans sans l'investissement en temps et la foi dans le projet de toute une communauté. Ainsi, élus, commerçants, personnels enseignants, milieu scolaire et communautaire sont alliés afin de faire en sorte qu'un petit mot reçu aujourd'hui soit porteur, pour demain, d'un message qui aura fait toute une différence dans la vie d'un élève.

Les élus en parlent sans discours préfabriqués

Certains thèmes ou sujet sont abordés par les élus en place avec beaucoup de préparation et minutie sur les détails et les façons d'en parler. Au lancement de la dixième édition du projet « J'aime ça, tu m'encourages », Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle, a parlé avec des mots simples et spontanés pour dire à quel point elle en est persuadée : certains élèves, en ressortant leurs petits mots dans plusieurs années, se rendront compte que ceux-ci ont eu un impact dans leur vie.

Même sentiment que le sujet rejoint les gens directement, en entendant le message de la députée Chantale Jeannotte. Représentée lors du lancement par Hugo Paquette, Mme Jeannotte a donné en exemple ses propres enfants, tous les deux très différents dans leurs apprentissages. L'un d'eux s'était fait dire que s'il atteignait un secondaire 2, ce serait déjà bien. Aujourd'hui, grâce aux encouragements reçus dans sa vie, il a une technique en administration et accomplit des Ironman à répétition.

Idem pour tous les interlocuteurs qui, même s'ils avaient des notes pour ne rien oublier, devant ou hors micro, étaient spontanés et démontraient combien un tel projet leur parle.

Et les jeunes dans tout cela ?

Ellalena et Lauréli que *L'info* a rencontrées sur place alors qu'elles attendaient un bon chocolat chaud, ont confirmé qu'elles adorent cette période de l'année où elles en profitent pour encourager leurs meilleurs amis.

Elles ont raconté aimer recevoir des mots d'encouragement elles aussi de leurs familles, de leurs amis et que ceux reçus de leurs enseignants faisaient aussi très plaisir. Rien ne valait peut-être, pour l'une d'elle, d'avoir reçu, avec beaucoup de surprises, un message de son oncle vivant en Ontario.

C'est que les coupons peuvent être téléchargés sur le site www.cspn.qc.ca et ils peuvent être envoyés par la poste. Un nouveau visuel du projet et davantage de promotion et visibilité ont été mis en place

depuis les trois dernières années. Impossible de le garantir en ce moment, mais qui sait, les gens pourront peut-être un jour remplir et acheminer leurs mots d'encouragement en ligne.

La CSE octroie un contrat de démolition

La Commission scolaire de l'Estuaire (CSE) vient d'attribuer à la firme Dem Action de Rivière-du-Loup un contrat de 257 544 \$ pour la démolition de son ancien centre administratif du boulevard Jolliet à Baie-Comeau.

Charlotte Paquet

Huit entreprises ont déposé une soumission pour la réalisation des travaux. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme.

Dem Action devrait lancer les travaux dans les prochaines semaines. La CSE a obtenu l'autorisation du ministère pour procéder à la démolition en octobre. Elle l'attendait depuis plus de deux ans.

L'ancien centre administratif est désaffecté depuis juin 2017. En raison de l'état de désuétude des lieux, un investissement de 5 M\$ aurait été nécessaire pour lui donner une deuxième vie.

La commission scolaire a plutôt décidé de rénover l'édifice Albert-Deschênes, situé non loin, au coût de 3,5 M\$ pour y loger son personnel.

Le bâtiment qui disparaîtra sous le pic des démolisseurs a été construit en 1953, donc trois ans seulement après la fondation de l'ex-ville de Hauterive.

Une fois les travaux terminés, le terrain vacant qui restera permettra d'agrandir la cour de récréation de l'école Saint-Cœur-de-Marie. Cette portion sera même gazonnée.

Victoire pour les prestataires d'assurance-emploi

Les prestataires d'assurance-emploi ont obtenu une victoire majeure en obtenant la reconnaissance de leur statut de travailleurs indépendants. Cette décision permettra aux prestataires de bénéficier de droits sociaux et de participer à des négociations collectives.



ÉDUCATION

ACTUALITÉS

Marc-André Gemme // magemme@lexismedia.ca

Le taux de diplomation dégringole à la CSLA

PRÈS D'UN ÉLÈVE SUR DEUX N'A PAS OBTENU SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES EN 2019
Alors que l'année 2018-2019 a été relativement bonne pour la direction de la Commission scolaire du Lac-Abitibi (CSLA), un nuage noir est venu assombrir le portrait: seulement 55 % des élèves ont réussi à obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES).

En général, le bilan de l'année déposé par la direction la CSLA est positif. Le nombre de groupes de maternelle 4 ans est passé de 9 à 11 en l'espace d'un an. « On a mis beaucoup l'accent sur le dépistage en orthophonie pour les élèves qui sont à la maternelle 5 ans », a expliqué la directrice générale de la CSLA, Isabelle Godbout.

Outre les avancées au niveau de la maternelle, la CSLA a continué avec son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) avec, entre autres, des formations pour les enseignants. « On a une particularité de plus en plus importante au niveau des enseignants qui arrivent en cours d'année en suppléance, a indiqué M^{me} Godbout. On veut que ces gens-là reçoivent également du soutien au niveau de la formation continue. »

TAUX DE DIPLOMATION TOUJOURS À LA BAISSÉ

Un problème récurrent auquel la direction de la CSLA fait face depuis plusieurs années est le taux de diplomation. L'année 2018-2019 a été particulièrement difficile à cet égard avec un taux de diplomation de seulement 55,1 %. Il s'agit d'une baisse im-

portante par rapport à l'année d'avant, qui gardait le cap des cinq années précédentes avec un taux variant autour de 70 %.

C'est surtout au niveau des garçons que les écoles éprouvent des difficultés. Pour la cohorte ayant débuté en 2014-2015 [donc graduée en 2018-2019], seulement 37,1 % des garçons ont obtenu leur DES, soit une baisse de près de 20 % par rapport à l'année précédente. Au niveau des filles, on observe également une baisse du taux de diplomation, mais moins importante avec 63,6 % des filles qui ont gradué en 2018-2019 versus un taux de 74,5 % l'année d'avant.

Bonne nouvelle au niveau du décrochage des programmes de DEP, ASP et AEP. Alors que le taux de décrochage pour ces programmes avait toujours été relativement bas, en 2018-2019 il a été nul.

APPRENTI SPÉCIALISÉ

« L'année dernière, on a complété notre première cohorte au niveau du programme d'apprenti spécialisé, tandis que notre deuxième cohorte devrait graduer au printemps, a signalé Isabelle Godbout. Le programme s'est avéré un réel succès. »

Rappelons que ce programme, mis en place pour la première fois en 2017, cible les jeunes qui démontrent des risques de décrochage. En modifiant la manière d'enseigner à ces jeunes, la CSLA a réussi à trouver le moyen de les motiver et de les convaincre de terminer leurs études. Le programme est axé sur des cours pratiques avec le strict minimum de théorie requise pour obtenir le diplôme.



ACTUALITÉS

ÉDUCATION

Marc-André Gemme // magemme@lexismedia.ca

Violence et intimidation : bilan stable pour la CSLA

TROIS ÉCOLES ONT DÉCLARÉ DES RAPPORTS DE VIOLENCE FRÉQUENTS

Alors que certaines écoles de la Commission scolaire du Lac-Abitibi (CSLA) ont amélioré leur bilan en la matière durant l'année 2018-2019, d'autres ont vécu plus d'événements liés à l'intimidation et la violence.

C'est surtout au niveau de l'intimidation qu'il y a eu le plus de changements. L'école Dagenais a amélioré son bilan puisqu'en 2017-2018, elle avait compté quelques rares cas d'intimidation, mais en 2018-2019, aucun cas n'a été déclaré. Même scénario pour l'école du Royal-Roussillon, qui n'a pas eu de cas déclarés d'intimidation au cours de la dernière année.

Deux écoles ont vécu le phénomène inverse, soit l'école Boréale et celle de L'Envol. Alors qu'elles n'avaient eu aucun cas déclaré en 2017-2018, il y en a eu l'année suivante.

«Ce n'est pas un problème majeur au niveau de nos écoles, a expliqué Isabelle Godbout, directrice générale de la CSLA. C'est un phénomène de société qui s'observe chez nous, mais ce sont des événements très peu présents.»

Trois écoles ont aussi déclaré des rapports de violence (verbale, physique, vandalisme) fréquents en 2017-2018, soit Dagenais, de L'Envol et de Bellefeuille. Les deux dernières écoles présentaient toujours le même problème en 2018-2019, mais l'école Dagenais a réussi à faire baisser le nombre de déclarations. En revanche, le nombre d'événements violents à l'école Boréale a augmenté.



ÉDUCATION

TROUBLE D'APPRENTISSAGE

Des handicaps invisibles

PAR JEAN-MARC DUFRESNE

Chez les francophones de l'Ontario, presque une personne sur deux a de la difficulté à bien lire et comprendre un menu, une prescription ou un dépliant¹. Similairement, au Québec, 53,2 % de la population est incapable de lire en vue d'apprendre, de comprendre, d'agir ou d'intervenir en toute autonomie², en baisse de 5 points depuis 2003. Mais pourquoi en est-il ainsi?

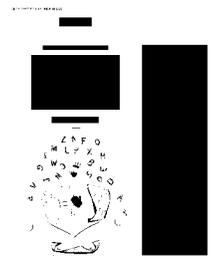


SUZANNE BONNEVILLE

Lorsque la fille de Suzanne Bonneville a commencé à montrer des difficultés à l'école, sa mère a entrepris des démarches pour l'aider. Il aura fallu neuf ans d'efforts et de nombreuses évaluations

avant qu'un trouble d'apprentissage spécifique en lecture et en orthographe ainsi qu'une dysgraphie soient finalement diagnostiqués, et qu'un plan d'aide soit formulé. C'est pour éviter que d'autres parents vivent le même calvaire qu'elle a mis sur pied l'**Association francophone des troubles d'apprentissage** (AFPED+).

« Il y a 20 ou 30 ans, les connaissances n'étaient pas là pour dépister les problèmes de littératie à l'école », estime Mme Bonneville, elle-même enseignante. « À l'époque, on pouvait encore se trouver un emploi malgré une faible scolarité. Mais les temps ont changé. » Heureusement, les recherches en neuropsychologie permettent maintenant de mieux dépister les troubles d'apprentissage comme la dyslexie, qui affecterait une personne sur dix au Canada, selon l'Institut des troubles



d'apprentissage. « Aux États-Unis, jusqu'à 80% des enfants éprouvant un tel trouble présentent une forme ou l'autre de dyslexie³. Est-ce différent chez nous? »

Pas bête

Les élèves ayant un trouble d'apprentissage ne sont pas nécessairement moins intelligents! Au contraire, pour avoir un diagnostic de T.A., il faut montrer un quotient intellectuel moyen ou supérieur à la moyenne⁴. L'enfant a donc la capacité intellectuelle d'apprendre à lire et à écrire, mais il n'y arrive pas parce que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture suivent des chemins différents dans le cerveau.

« Trop souvent, l'école enseigne selon la méthode séquentielle, qui préconise de comprendre la démarche pour arriver au résultat », explique Mme Bonneville. « Toutefois, certains enfants ont une approche globale à l'apprentissage. Ils ont besoin de connaître le pourquoi avant de connaître le comment. Dans de telles situations, l'enfant « global » perdra intérêt pendant une leçon qui s'attarde initialement sur le comment et il démontrera des manifestations d'un trouble du déficit de l'attention (TDA). Mais cet enfant n'a pas un TDA, il est seulement victime d'un manque d'arrimage entre la stratégie d'enseignement et la stratégie d'apprentissage! »

Pour « récupérer » ces élèves, l'enseignante croit que le parent et l'enfant doivent d'abord bien comprendre les manifestations spécifiques du

trouble d'apprentissage, car celles-ci varient d'un enfant à l'autre. De plus, il est important d'aider l'enfant à mieux comprendre son style d'apprentissage et comprendre pourquoi il a réussi telle ou telle question, pour ensuite reproduire cette stratégie aux questions qu'il n'a pas réussies.

Cette approche confirme à l'enfant qu'il a des forces et qu'il peut surmonter ces obstacles. « Et le tout se fait par une approche conviviale et déculpabilisante », affirme Mme Bonneville. « De plus, les parents doivent savoir qu'ils ne sont pas responsables du trouble d'apprentissage de leur enfant. Arrêtons de se lancer la balle et travaillons ensemble pour aider cet enfant en détresse! ».

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS?

- J'ai de la difficulté à comprendre les formulaires;
- Je suis dépassé par mon courrier, je ne comprends pas ce qu'on me demande;
- Je stresse parce que pour un nouvel emploi ou une promotion, je devrai faire plus de travail écrit;
- Je ne suis pas bon pour aider mes enfants en lecture ou en écriture;
- Je fais beaucoup de fautes en écrivant;
- Quand on me demande de remplir un formulaire, je trouve des excuses pour ne pas le faire sur place;
- Je ne trouve pas les mots pour dire

ce que je veux exprimer.

Si vous éprouvez ce genre de difficultés, sachez que le centre **Moi, j'apprends** aide les adultes d'Ottawa et de l'Est ontarien à vaincre l'analphabétisme et à s'intégrer au marché du travail. La directrice Louise Lalonde croit que certains analphabètes s'ignorent : « Souvent, les gens ne réalisent pas qu'ils ont un problème, parce qu'ils ont développé des mécanismes d'adaptation. Ils prennent parfois conscience de leurs difficultés en raison d'une situation ponctuelle. Quand ils viennent chercher de l'aide, on les dirige vers les bonnes ressources, avec empathie et sans humiliation. »

De mal en pis

Selon Mme Lalonde, l'avènement des médias électroniques et des réseaux sociaux a créé une sorte de désengagement envers la lecture, au profit des supports visuels comme le jeu ou les vidéos.

« Aujourd'hui, de plus en plus de gens décrochent le message, mais ils ne le comprennent pas. On assiste à un nivellement vers le bas. Avec les textos et les courriels, on a l'impression que maîtriser la langue est devenu obsolète. »

— LOUISE LALONDE

Mme Lalonde estime que les parents et la communauté ont un rôle à jouer : les organismes jeunesse comme les scouts, les clubs Optimistes et autres peuvent être solidaires de l'école. Elle raconte une anecdote pour montrer que, même à la maison, on peut favoriser un meilleur usage du français : « Souvent, mes enfants me textaient en anglais, une langue en vogue hors des classes. Quand ça arrivait, je ne leur répondais pas. Ils savaient que pour avoir une réponse de ma part, ils devaient m'écrire en français. »

Patiente-partenaire à l'Hôpital Montfort, Suzanne Bonneville n'hésite pas à aller elle-même au-devant de personnes qui affichent un trouble d'apprentissage : « Ils tiennent leur crayon très serré et regardent leur formulaire, l'air un peu perdu. Ils vont souvent devenir plus agités lorsqu'on leur remet un document. Comme ils mettent beaucoup d'effort à lire, ils deviennent de plus en plus tendus et les glandes surrénales émettent de l'adrénaline. Ils vont donc se mettre à taper du pied, ils font cliquer le bouton de la plume; si quelqu'un a les cheveux longs, la personne se

met à tourner nerveusement une de ses mèches de cheveux. »

Suzanne Bonneville et Louise Lalonde s'entendent pour dire qu'on ne doit jamais ridiculiser la personne qui montre des difficultés d'apprentissage, même pas « pour taquiner ». Par contre, il importe d'identifier le problème.

« Une personne qui souffre de diabète aura un diagnostic, ça devrait être la même chose pour un trouble d'apprentissage », explique Mme Bonneville. « L'idée n'est pas de mettre une étiquette, mais plutôt d'identifier correctement le trouble afin de mettre en place les bonnes stratégies d'aide. »

LE DROIT FAMILLE RECOMMANDE :

Association francophone des troubles d'apprentissage (AFPED+)

613 604-2845; afped.ca

Moi, j'apprends

613 748-3879; moijapprends.ca

Clinique d'apprentissage spécialisée

819 663-4400; apprenonsensemble.com

¹ AFPED+

² Institut de la statistique du Québec

³ National Institutes of Health (NIH) aux États-Unis (1996)

⁴ Pour avoir un diagnostic de trouble d'apprentissage, on doit d'abord éliminer les troubles visuels, troubles auditifs, troubles de la parole et les troubles intellectuels.

COMMENT DISTINGUER...

La difficulté d'apprentissage

Il s'agit d'une difficulté temporaire qui peut relever de diverses sources : absence prolongée de l'école ou distraction temporaire liée à un événement spécifique comme le décès d'un être cher, le divorce des parents, le déménagement d'un ami... Une difficulté d'apprentissage se corrige grâce à la récupération. L'enfant rattrape donc le groupe en moins de deux ans.

Le trouble d'apprentissage (TA)

Ce type de problème perdure parce qu'il relève d'une dysfonction neurodéveloppementale, habituellement d'origine génétique. Le cerveau est branché différemment et il travaille différemment. Pour surmonter un trouble d'apprentissage, il faut une rééducation, qui implique d'apprendre à faire les tâches différemment. Par exemple, utiliser une technologie d'aide audio pour lire des textes.

AGIS CONTRE L'INTIMIDATION

UNE 2^e ÉDITION DU CONCOURS POUR LE RAYONNEMENT DE LA JEUNESSE

A l'occasion de la deuxième édition du concours *AGIS contre l'intimidation*, Interligne dévoilait début février les trois équipes qui se sont le plus démarquées. Présenté par Desjardins, ce concours de rédaction vise à dénoncer l'intimidation liée à la diversité sexuelle et de genre, en amenant les jeunes à réfléchir et à s'exprimer sur un enjeu très important. Les groupes gagnants auront la chance d'être accompagnés par une équipe de professionnels pour le tournage de leurs capsules vidéo, qui se déroulera à Montréal au début du mois de mars. Les équipes sont : Zoey, Lillian, Charlie et Caroline du Lower Canada College (Montréal) avec un texte sur la puissance de l'amitié; Tony, Marie-Jeanne, Zanolie et Caroline de l'école secondaire La Poudrière (Drummondville) avec un texte sur les stéréotypes sociaux; Emilie, Thomas-Jeff, Arianne et Angélick de l'école Marc-Laflamme / Le Prélude (Pointe-aux-Trembles) avec un texte sur la beauté des différences. Les équipes participantes devaient soumettre par écrit un scénario dénonçant l'intimidation liée à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres. Grâce au Grand Prix Desjardins, les membres des équipes gagnantes se verront offrir un séjour à Montréal afin d'assister, voire participer, au tournage de leurs capsules vidéo. En plus des activités prévues, les équipes seront logées à l'hôtel M et nourries tout au long de leur séjour. Les jeunes auront aussi la chance de recevoir du coaching de la part de Sophie Paradis, comédienne et porte-parole d'Interligne, le but étant de leur donner



des conseils et de les guider dans leurs choix artistiques. «On trouve très important de donner aux jeunes une voix qui résonne sur un sujet qui les touche tout particulièrement, explique Pascal Vaillancourt, directeur général d'Interligne. C'est pourquoi les capsules vidéo seront utilisées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'intimidation diffusée au printemps 2020.»

**Pour voir la vidéo de dévoilement des équipes gagnantes :
<https://youtu.be/doEGleWbqZo>**